

Travail de fin d'études[BR]- Travail de fin d'études: "Travail du sexe chez les étudiant-e-s francophones en Belgique : enquête sur la définition de l'activité, l'expérience, les facteurs d'entrée et de maintien dans le secteur, et les perceptions d'avenir."[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture

Auteur : Bonhomme, Eline

Promoteur(s) : André, Sophie

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie à finalité spécialisée en organisations criminelles et analyse du crime

Année académique : 2023-2024

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/20135>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

TRAVAIL DU SEXE CHEZ LES ÉTUDIANT·E·S FRANCOPHONES EN
BELGIQUE : ENQUÊTE SUR LA DÉFINITION DE L'ACTIVITÉ,
L'EXPÉRIENCE, LES FACTEURS D'ENTRÉE ET DE MAINTIEN DANS
LE SECTEUR, ET LES PERCEPTIONS D'AVENIR

TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES
SOUS LA DIRECTION ACADÉMIQUE DE :
DR. SOPHIE ANDRÉ
PROFESSEURE À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

BONHOMME Eline

Master en criminologie à finalité spécialisée en organisations criminelles et
analyse du crime

Année académique 2023 – 2024

REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier toutes les personnes ayant contribué, de près ou de loin, à l'aboutissement de ce travail de fin d'études.

Tout d'abord, je tiens à remercier ma promotrice, Madame André, pour son accompagnement, sa disponibilité et ses conseils avisés tout au long de cette recherche.

Je remercie chaleureusement les participant·e·s qui ont accepté de donner de leur temps et de me faire confiance en partageant une partie de leur vie. Leur contribution a été indispensable à la réalisation de cette étude.

Je suis également reconnaissante envers mes lectrices et lecteurs pour le temps et l'attention qu'ils ont consacrés à la relecture de ce travail.

Enfin, un grand merci à ma famille et à mes amies pour leur appui indéfectible durant ce master, et plus particulièrement durant la conception de ce travail. Leur soutien et encouragement ont été une véritable source de motivation tout au long de mon parcours académique.

L'apport de chacune de ces personnes a été essentiel à la réalisation de mon travail de fin d'études.

Table des matières

RÉSUMÉ-ABSTRACT	
1. INTRODUCTION THÉORIQUE	1
1.1. Vie étudiante et travail du sexe, qu'en est-il ?	1
1.2. Évolution du travail du sexe et question identitaire	3
1.3. Facteurs d'entrée et de maintien	4
1.4. Conséquences.....	6
1.5. Pourquoi s'y intéresser ?	7
2. PROBLÉMATISATION ET MÉTHODOLOGIE	8
2.1. Axes de recherche	8
2.2. Type de recherche	8
2.3. Méthode de récolte de données	8
2.4. Outil de récolte de données	8
2.5. Echantillon et stratégie d'échantillonnage	9
2.6. Déroulement des entretiens	9
2.7. Stratégie d'analyse des données.....	10
2.8. Considérations et précautions éthiques	10
3. RÉSULTATS	11
3.1. Définition et identification	12
3.2. Rapport aux nouvelles technologies	13
3.3. Expérience.....	13
3.4. Facteurs d'entrée	15
3.5. Facteurs de maintien	16
3.6. Attentes, réalité et risques	18
3.7. Perception d'avenir	20
4. DISCUSSION	20
4.1. Interprétation et compréhension des résultats	20
4.2. Forces et limites	25
5. CONCLUSION ET IMPLICATIONS FUTURES	26
BIBLIOGRAPHIE	28
ANNEXES	31
Annexe 1 – Guide d'entretien	31
Annexe 2 – Messages de recrutement	33
Annexe 3 – Formulaire d'information et de consentement	34

RÉSUMÉ

Le travail du sexe chez les étudiant·e·s francophones en Belgique demeure un sujet complexe et peu étudié. Cette recherche qualitative explore les trajectoires de vie des étudiant·e·s exerçant dans ce secteur, en se concentrant sur leurs définitions de l'activité et leurs expériences, ainsi que sur les facteurs d'entrée, de maintien et sur les perspectives futures. À travers des entretiens semi-directifs avec six individus, l'étude révèle plusieurs observations sur ces différentes thématiques. Certaines de ces observations corroborent la littérature scientifique existante, tandis que d'autres fournissent de nouvelles perspectives et nuances. Cette étude soulève, par exemple, l'importance de continuer à étudier l'influence du développement technologique sur le travail du sexe et d'explorer la diversité des pratiques et des réalités afin d'élargir les contours de la définition traditionnelle du travail du sexe.

En rendant visible une réalité souvent cachée et stigmatisée, cette étude vise à déconstruire les stéréotypes, redéfinir le travail du sexe en y incluant les nouvelles pratiques et sensibiliser la société à ce phénomène et à l'importance de mettre en place des mesures d'aide, de prévention et d'accompagnement adaptées.

Mots clé : Travail du sexe, étudiant·e, facteurs d'entrée et de maintien, nouvelles technologies

ABSTRACT

The sex work among French-speaking students in Belgium remains a complex and understudied topic. This qualitative research explores the life trajectories of students engaged in this sector, focusing on their definitions of the activity and their experiences, as well as motivational factors to enter and stay in the sector, and future perspectives. Through semi-structured interviews with six students, the study reveals several observations on these different themes. Some of these observations corroborate existing scientific literature, while others provide new perspectives and nuances. For example, the study highlights the importance of further studying the influence of technological development on sex work and exploring the diversity of practices and realities to broaden the traditional definition of sex work.

By making visible a reality often hidden and stigmatized, this study aims to dismantle stereotypes, redefine sex work to include new practices, and raise awareness in society about this phenomenon and the importance of implementing tailored support, prevention, and assistance measures.

Keywords: Sex work, students, motivational factors, new technologies

1. INTRODUCTION THÉORIQUE

En 2018, La Libre titrait « Chaque année, plus de 6 000 étudiantes se prostituent ». Titre choc ou réalité ? Tabou, méconnu et peu analysé, le phénomène de la prostitution étudiante serait pourtant en augmentation d'après Renaud Maes, docteur en Sciences sociales et politiques (Flament, 2022).

La prostitution étudiante est une préoccupation internationale, ayant par exemple été étudiée en Angleterre, aux États-Unis, en Australie et en France. Selon l'organisation française SUD Étudiants, membre de l'Union syndicale Solidaires, ce sont 40 000 étudiant·e·s en France, soit 2% des étudiant·e·s, qui financeraient leurs études grâce au travail du sexe. Dans une recherche menée en 2007, en Angleterre, Roberts et al. établissent que 10% des personnes interrogées connaissent un·e étudiant·e qui travaille dans le secteur du sexe, et la majorité exprime une attitude compréhensive à ce sujet. Les auteurs établissent également que 16.5% des étudiants expriment qu'ils pourraient, si nécessaire, entrer dans le travail du sexe (Roberts et al., 2010). Le travail du sexe chez les étudiant·e·s serait plus répandu que nous le pensons, et serait en augmentation à cause des crises économiques et de la hausse du coût de la vie qui en découle (McIntyre, 2015).

1.1. Vie étudiante et travail du sexe, qu'en est-il ?

Boyer (cité dans Dequiré, 2011, p.142) décrit que « l'entrée dans la vie étudiante procède certes d'une rencontre avec une nouvelle culture, la culture universitaire, mais aussi d'une rencontre avec un nouveau statut social, un nouvel environnement relationnel, un nouveau mode de vie qui, ensemble, contribuent à bousculer et redéfinir l'identité sociale et personnelle de l'étudiant ». L'arrivée dans la vie étudiante est donc une transition qui sera vécue différemment selon l'environnement social, la décohabitation avec la famille ou non, et les conditions de vie. Il n'est, dès lors, pas étonnant que beaucoup d'étudiants rencontrent des difficultés financières dans leur nouvelle vie, et doivent ainsi demander des aides monétaires ou trouver un travail en parallèle aux études. C'est de cette façon que certain·e·s se tournent vers cette solution : le travail du sexe (Dequiré, 2011). L'étudiant·e qui fera ce choix doit alors apprendre un nouveau rôle social, celui de « l'étudiant·e travailleur·euse du sexe », et s'approprier les codes qui y sont rattachés (Leroy, 2018).

Les expressions « travail du sexe » et « travailleur·euse du sexe » découlent des termes anglais « *sex work* » et « *sex worker* » apparus dans le discours public, dans les années 1970 suite à une étude menée par deux sexologues américains, William Masters et Virginia Johnson. Parallèlement, Carol Leigh, féministe américaine, raconte être à l'origine du terme « *sex work* » qu'elle aurait utilisé lors d'une conférence d'un groupe féministe, en 1979 afin d'insister sur le rôle actif de la femme dans cet échange de services professionnels et de réduire les connotations négatives associées aux autres termes employés comme celui de « prostituée » (Kacprzak, 2016).

En effet, les travailleur·euse·s du sexe font partie de l'une des catégories les plus marginalisées et stigmatisées de la société. Les débats sur ce sujet sont souvent empreints de mépris et peu ouverts. Dans leur étude, Long et al. (2012) ont constaté une corrélation positive entre l'hostilité à l'égard des femmes, de manière générale et la vision stéréotypée et négative sur les travailleuses du sexe. Ceci mettrait en évidence un lien entre les tendances historiques de la haine des femmes et de la haine des travailleuses du sexe. Comme le souligne Kacprzak (2016), il est d'ailleurs intéressant d'observer que le Dictionnaire électronique des synonymes énumère 58 synonymes du mot « prostituée » et que les euphémismes se

comptent sur une main, alors que la majorité dégage une connotation négative. Cela illustre bien la manière dont le travail du sexe est socialement perçu.

Le milieu étudiant n'est pas épargné par ces stéréotypes. Angela Jones (2021), sociologue et professeure à l'Université de New-York, exprime que les universités sont hostiles envers les travailleur·euse·s du sexe et ne réalisent pas le nombre d'étudiant·e·s concerné·e·s par ce phénomène. En effet, au-delà des étudiants, le personnel, les institutions et les politiques institutionnelles entretiennent les opinions négatives à l'égard des professionnel·le·s du sexe (Stewart & Scanlon, 2021). Stéréotypé·e·s comme inintelligent·e·s et immoral·e·s (Haeger & Deil-Amen, 2010), le personnel et les administrations universitaires craignent que les travailleur·euse·s du sexe étudiant·e·s amènent la honte ou le déshonneur de l'établissement (Sagar et al., 2015).

Plus loin encore, au-delà des pensées sociétales générales et du milieu étudiant, la stigmatisation du travail du sexe s'étend même dans des contextes intracommunautaires. En effet, dans leur étude de 2010, Haeger et Deil-Amen expliquent que certaines étudiantes, elles-mêmes travailleuses du sexe, ont parfois un avis négatif sur les autres travailleuses du sexe incarnant, selon elles, les stéréotypes dont elles tentent de se distancer.

C'est pourquoi il est important de bien choisir les mots utilisés pour parler de ce phénomène afin d'en ôter les connotations négatives et les stigmates associés. Une étude de Angeletti et al. (2022) a questionné des travailleuses du sexe sur le choix des termes pour définir leur activité. Elles ont exprimé l'importance de la nomination aussi bien dans la pratique professionnelle que dans leur vie personnelle, ou encore dans des activités militantes et féministes. En effet, elles expliquent que les différentes appellations marquent les différences d'activités, de risque et de degré de stigmatisation associé, et elles les choisiront pour s'autoqualifier en fonction des situations. L'expression « travail du sexe » et ses dérivés est celle qualifiée de « politiquement correcte ». De fait, ces termes sont considérés comme plus humanisants et comme reflétant mieux la réalité des travailleur·euse·s du sexe, qu'ils permettent de séparer d'une « chose » ou d'un « bien à vendre » (Breshears, 2017).

Ensuite, nous ne pouvons discuter d'activités sexuelles sans évoquer le terme d' « échange économico-sexuel » établi par Paola Tabet, anthropologue féministe italienne, en 1987 et développé ensuite dans son ouvrage « La grande arnaque » publié en 2004. Elle décrit ces échanges comme faisant partie d'une structure économicopolitique des pratiques corporelles et des désirs, dont le travail du sexe ne représente qu'une partie (Benquet & Trachman, 2009). Selon elle, l'échange économico-sexuel couvre l'ensemble des relations sexuelles entre hommes et femmes impliquant une transaction économique (Trachman, 2009). Il s'agit donc d'un échange asymétrique, inégalitaire, dans lequel la dynamique est majoritairement celle d'un homme rémunérant le service sexuel procuré par une femme (Salin, 2014). A travers cette vision, Tabet a la volonté de mettre en lumière les « classes de sexe » qui émergent de la division du travail du sexe qui est au fondement de la domination des hommes sur les femmes et des rapports de pouvoir (Trachman, 2009 ; Handman, 2017 ; Deschamps, 2020). De plus, elle insiste sur la possibilité d'établir un continuum des différentes relations, allant du mariage à la prostitution, avec une série d'éléments communs et d'éléments les différenciant. Ces éléments portent sur les modalités des relations, les formes de contrat, les personnes, la durée et les types de services prestés (Tabet, 2004 ; Trachman, 2009). Ce continuum va donc des rapports de séduction aux relations intimes, en passant par des activités sexuelles rémunérées (Combessie & Mayer, 2013). Tabet s'oppose ainsi à la binarité entre le mariage et la prostitution.

Dès lors, pour éviter l'amalgame de quelconque concept, nous avons fait le choix d'utiliser, dans cet article, l'expression « travail du sexe », qui nous paraît plus familier, pour définir le commerce de services à caractère sexuel et l'échange de prestations ou produits sexuels contre une compensation

matérielle ou financière. Cela englobe des activités impliquant un contact physique direct (prostitution, escorting, *sugar dating*, massage érotique, strip-tease, etc.), ainsi que des activités de stimulation sexuelle indirecte (*cam girl/boy*, pornographie, photos érotiques, sexe téléphonique, création de contenu sur des applications ou réseaux sociaux tels que MYM ou OnlyFans, etc.) (Weitzer, 2010).

1.2. Évolution du travail du sexe et question identitaire

Qu'ils parlent de travail du sexe ou d'échanges économico-sexuels, de nombreux auteurs soulignent la tendance évolutive de ce phénomène qui se développe avec les changements économiques, politiques, sociaux et technologiques. Il nous semble dès lors intéressant de se questionner sur l'actualité de ces concepts et d'en préciser les contours.

Benquet et Trachman (2009) expliquent que les rapports à la sexualité doivent s'étudier en parallèle avec les évolutions contemporaines du capitalisme. Selon eux, le développement des nouvelles technologies et d'un monde en réseau, l'intégration de la morale et de l'intimité dans les discours marchands et la reconfiguration des espaces urbains, par exemple, impactent la façon de voir et d'exercer le travail du sexe. Ainsi, le travail du sexe se transforme, mais chaque élément en soi n'est pas nécessairement nouveau. Il est cependant calculé et réorganisé sur le plan commercial et organisationnel au niveau duquel Internet devient un outil indispensable (Trachman, 2009). Mais alors, comment les technologies actuelles influencent-elles les normes de sexualité et de genre ?

L'avènement d'Internet et sa rapide croissance ont induit de profondes mutations des formes d'expression et de définition de la sexualité (Combessie & Mayer, 2013). Les plateformes numériques ont permis de révéler et mettre en scène des normes de genre et de sexualité et d'ainsi augmenter les possibilités d'action (Deschamps, 2020). Nous observons alors une transformation des attitudes sur la sexualité, changeant les services sexuels eux-mêmes, et pouvant mener à une idéologie de la sexualité récréative (Trachman, 2009).

Bernstein (2009) explique ces changements de paradigme par le fait que le développement des nouvelles technologies repousse les frontières de la sexualité en éliminant certains obstacles à l'achat et la vente de services sexuels : la honte et l'ignorance. En effet, les nouvelles plateformes en ligne et applications apportent une simplicité, une efficacité et une rapidité relatives à tout ce qui se rapporte au commerce du sexe. Ainsi, Internet a permis la prospérité du travail du sexe en facilitant l'accès à l'information, en permettant une discrétion et un certain anonymat dans le milieu, une possibilité de travailler sans employeur et une opportunité de pouvoir cibler sa clientèle. Dès lors, les espaces urbains ne sont plus ceux de l'échange contemporain puisque les protagonistes utilisent davantage Internet et ses différents réseaux (Deschamps, 2020).

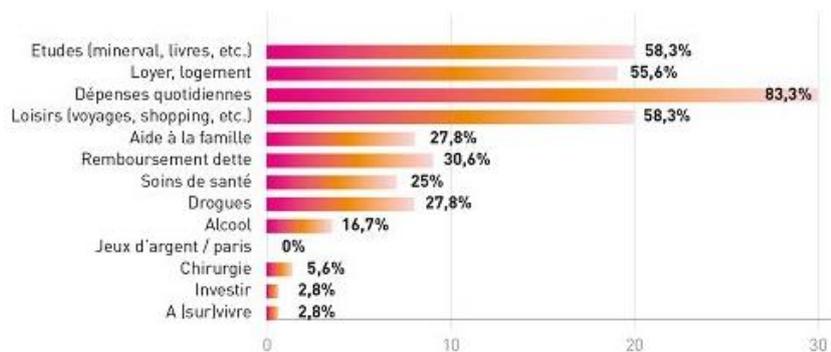
Tout cela nous amène à une réappropriation de la sexualité qui prendra différentes formes et modalités d'exercices d'échanges sexuels dont l'image se trouve modifiée. Certaines pratiques ne vont d'ailleurs exister que sur Internet où exhibition et voyeurisme derrière l'écran s'associent (Combessie & Mayer, 2013). Ainsi, l'accès à une rémunération contre excitation sexuelle devient relativement simple. Que ce soit via des réseaux plus communs tels que Snapchat, TikTok ou Instagram, sur des applications plus spécifiques telles que MYM ou OnlyFans ou sur des plateformes de *sugardating*, la création de désir sexuel devient si aisée que les étudiant·e·s n'ont pas l'impression de rentrer dans la définition de « travailleur·euse·s du sexe » et ne s'identifient pas comme tel·le·s. La distance numérique, l'utilisation de pseudonymes ou le fait de ne pas vendre, de prime abord, de contenu sexuel (comme lors d'une mise en ligne de photos d'une partie non-sexualisée du corps contre rémunération) rend difficilement perceptible la frontière du cadre de définition du travail du sexe et, par conséquent, la mesure de

l'évolution de ces pratiques et l'identification de ce que nous qualifions de travailleur·euse·s du sexe pour cette recherche.

1.3. Facteurs d'entrée et de maintien

Les recherches sur le sujet sont unanimes : l'argent est la principale motivation des étudiant·e·s à s'engager dans le travail du sexe (Bott, 2006 ; Masvawure, 2010 ; Roberts et al., 2010 ; Sinacore et al., 2014 ; McIntyre, 2015 ; Sanders & Hardy, 2015 ; Stewart, 2022). C'est Barrett qui, en 1997, avance que les étudiant·e·s s'orientent vers des activités permettant des gains pécuniaires faciles et rapides, telles que le commerce illégal ou le travail du sexe (Roberts et al., 2010). A l'heure où le prix des transports, des logements, de l'alimentation ou encore du minerval ne cesse d'augmenter, la précarité étudiante, qui était déjà de 36% en 2019 (selon l'enquête SONECOM-BDO sur les conditions de vie des étudiant·e·s de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles), continue de croître. Entre l'endettement, les difficultés financières suite à la décohabitation (Dequiré, 2011), la consommation de masse (Roberts et al., 2010), ou encore le besoin d'argent pour rendre visite à la famille (McIntyre, 2015), il n'est pas surprenant d'observer une relation entre le travail du sexe et les stratégies de survie financière des étudiant·e·s. Les activités de ce secteur ramenant généralement plus d'argent que des jobs d'étudiants conventionnels, certain·e·s étudiant·e·s font le choix de s'orienter vers ce secteur (Roberts et al., 2010). Une enquête réalisée par l'ASBL Alias (2021) expose, par exemple, que le travail du sexe pratiqué par les étudiant·e·s l'est, dans 83,3% des cas, pour faire face aux dépenses quotidiennes, dans 58,3% des cas, pour payer le minerval ainsi que les loisirs et dans 55,6% des cas, pour payer le loyer. Nous pouvons donc affirmer que les revenus générés par le travail du sexe constituent une motivation majeure.

Graphique de la répartition des motivations (pourcentage) d'entrée dans le travail du sexe



(source : ASBL Alias et D'Aubreby, S. (2021). *Prostitution étudiante, chemsex dans le cadre d'une prestation sexuelle tarifée et crise sanitaire*. Education santé.)

Par ailleurs, certaines études affirment que les étudiant·e·s qui pratiquent le travail du sexe viennent de différents milieux et de toutes classes socio-économiques (Bott, 2006 ; Masvawure, 2010 ; Roberts et al., 2010). Ainsi, bien que la raison économique soit la principale, d'autres facteurs permettent de comprendre l'entrée des jeunes dans le secteur. Il faut donc nuancer le constat de « l'argent comme motivation » (Stewart, 2022). Pour comprendre le lien entre le travail du sexe et les études dans leur ensemble, il est nécessaire de regarder d'autres contextes comme les contextes sociaux, individuels ou organisationnels.

Nous pouvons, par exemple, parler de la flexibilité du travail qui permet de facilement allier travail et études (Sanders & Hardy, 2015 ; Sagar et al., 2016). Selon l'étude de l'ASBL Alias (2021), 76,5% des étudiant·e·s interrogé·e·s parlent de la souplesse du travail comme principal aspect positif de celui-ci. En effet, les étudiant·e·s travailleur·euse·s du sexe peuvent, par exemple, choisir les horaires de prestation, et il ne leur suffit parfois que de quelques heures pour gagner le salaire qui serait perçu en une journée entière avec un job plus conventionnel. Le travail du sexe permet donc d'avoir non seulement plus d'argent, mais également plus de temps pour les études.

D'un point de vue plus social, Masvawure (2010) et Lorée La Sierra (2013) ont exposé le fait que certain·e·s étudiant·e·s s'orientent vers le travail du sexe pour atteindre ou maintenir un statut social élevé. Ces dernier·e·s sélectionnent alors les client·e·s pour rencontrer des personnes d'un niveau social supérieur au leur et faciliter leur ascension sociale. D'autres étudiant·e·s témoignent que cela leur permet d'accéder à certains privilèges, parfois utiles pour leur future pratique professionnelle. Paola Tabet, dans l'interview menée par Trachman, en 2009, rejoint cette idée en expliquant que certaines filles font le choix de pratiquer des échanges économique-sexuels pour accéder à une certaine qualité de vie et à un certain statut.

Dans une perspective similaire, Sinacore et al. (2014) soutiennent qu'il y a des étudiant·e·s qui deviennent travailleur·euse·s du sexe dans le but de développer un réseau social ou de trouver un soutien social. Ils mettent aussi en avant un autre bénéfice parfois évoqué qui est le développement d'un sentiment d'indépendance et de pouvoir, *l'empowerment*.

Lorsque nous observons les contextes individuels et sociaux, d'autres facteurs d'entrée peuvent être mis en avant. Roberts et al. (2010) se sont intéressés aux facteurs de *background* comme les problèmes économiques, mentionnés précédemment, mais aussi le niveau d'éducation, ou les antécédents d'abus physique ou sexuel. Ils qualifient ces items de « facteurs de risque », aux côtés de l'abus d'alcool ou de drogues. Stewart (2022) rejoint ces idées en expliquant que la transition vers le travail du sexe est influencée par les expériences des personnes concernées. Par « expériences », il entend les expériences liées au travail du sexe, au sexe ou à la sexualisation en général, générées par des facteurs familiaux et environnementaux, qui influencent ou facilitent l'entrée dans le travail du sexe.

D'autres données, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives, soulignent le rôle de variables socio-cognitives dans l'entrée dans le travail du sexe telles que la confiance en soi, l'attente de résultats positifs, les croyances normatives communautaires mais également certaines contraintes situationnelles ou sociales (Roberts et al., 2010). Mais le travail du sexe n'est pas toujours vécu comme une contrainte. Lorée La Sierra (2013) explique que le caractère temporaire de l'activité, le désir d'anonymat et la liberté de choix sont cités par les étudiantes interrogées comme étant des facteurs d'attraction du travail du sexe. Elles sont parfois motivées par curiosité (Sagar et al., 2016), par une envie de découvrir un autre monde, de vivre une sexualité libre, de sortir d'une routine familiale ou d'une déception amoureuse (Lorée La Sierra, 2013). D'autres le font pour l'expérience de la satisfaction personnelle (Roberts et al., 2010), par amour du sexe (Sagar et al., 2016) ou encore car cela permet de prendre conscience de sa valeur et de se libérer de complexes (Lorée La Sierra, 2013).

Finalement, il est intéressant d'apporter une vision plus économique du phénomène dans la compréhension des facteurs d'entrée dans le travail du sexe par les étudiant·e·s. Ces dernières années ont connu un essor du marché du sexe (Sanders & Hardy, 2015), avec une marchandisation et une commercialisation croissantes du sexe et une évolution de la morale dans nos sociétés (Roberts et al., 2010). Selon ces auteurs, le travail du sexe ferait partie d'une restructuration économique plus large, et l'augmentation du phénomène serait lié à l'expansion des nouvelles technologies, aux nouvelles applications et à la facilité d'accès qui en découle (Roberts et al., 2010).

Au-delà des facteurs d'entrée, Jenkins (2006) parle des facteurs de prévention comme freinant l'engagement dans le secteur du sexe. Il énumère, outre l'aspect financier, le support familial, le fait d'avoir un partenaire de vie, l'image qu'a la personne de son corps, la confiance en soi et le manque d'informations sur l'industrie du sexe et sur la manière d'y entrer.

Nous observons ainsi que divers facteurs ont été mis en avant par des recherches comme pouvant expliquer l'entrée ou le maintien dans le travail du sexe chez les étudiant·e·s. Mais, selon Sanders et Hardy (2015), il est impératif de continuer les recherches sur le sujet et l'exploration de ces facteurs.

1.4. Conséquences

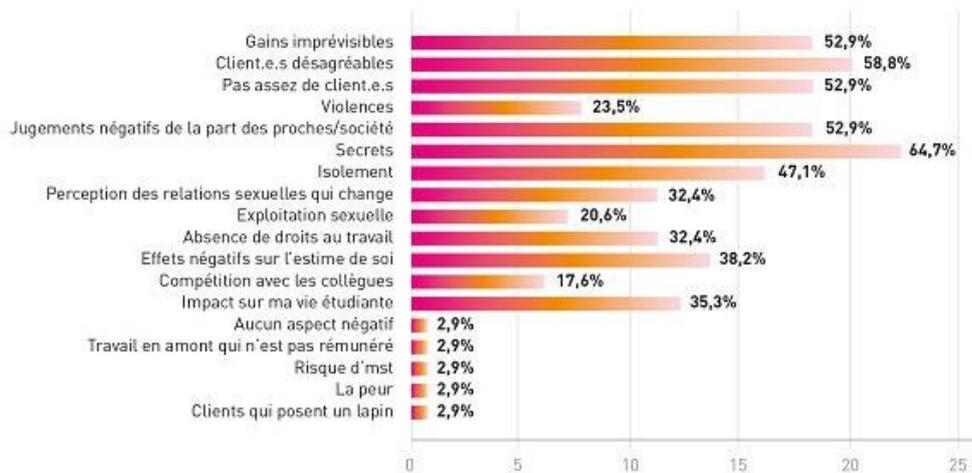
Qu'elles soient positives ou négatives, des conséquences découlent de l'exercice du travail du sexe par un·e étudiant·e. Les protagonistes de l'étude de Stewart (2022) expliquent, par exemple, que le fait d'être travailleuses du sexe leur a permis de développer leur confiance en elles et en leur corps, et de renforcer leur voix. Cela ne serait peut-être pas arrivé en ayant une autre occupation.

Mais la plupart des recherches mettent en avant les répercussions négatives et les risques engendrés par une telle activité. En effet, des études démontrent un risque de tomber dans la criminalité et l'usage de drogues (Roberts et al., 2010), un risque de développer des maladies (MST), d'être victime de violence ou d'abus, d'avoir une faible estime de soi et même une augmentation des risques de dépression (Sinacore et al., 2014). Un tel travail peut mener à une détresse psychologique et physique et, parfois, à un stress post-traumatique dû notamment aux violences régulièrement subies (Roberts et al, 2007 ; Dequiré, 2011 ; Sinacore et al., 2014).

Un élément fréquemment mis en avant par les chercheurs est la notion de secret qui entoure le travail du sexe chez les étudiant·e·s. La pression de garder leur activité secrète, en raison des opinions négatives sur le travail du sexe et des réactions que cela pourrait susciter, serait la partie la plus difficile dans le fait de s'engager dans ce secteur (Haeger & Deil-Amen, 2010 ; Sagar et al., 2016). La plupart des étudiant·e·s travailleur·euse·s du sexe n'en parlent pas de peur que cela affecte leur futur personnel et professionnel (McIntyre, 2015). La vigilance constante qui découle de la peur de révéler ce secret est une source d'angoisse et impacte les relations sociales des étudiant·e·s qui préfèrent parfois se fermer à leur entourage, de peur de se faire démasquer (Leroy, 2018 ; ASBL Alias).

Afin d'illustrer ces divers éléments, l'enquête de l'ASBL Alias (2021) apporte des chiffres concrets à ces propos. Dans les aspects négatifs rapportés par les étudiant·e·s, le secret est le premier énoncé, avec un taux de 64,7%. Nous observons ensuite la mention des client·e·s désagréables (58,8%), puis l'imprévisibilité des gains, le manque de client·e·s et les jugements négatifs avec un taux de 52,9%.

Graphique de la répartition des conséquences négatives liées au travail du sexe (pourcentage)



(source : ASBL Alias et D'Aubreby, S. (2021). *Prostitution étudiante, chemsex dans le cadre d'une prestation sexuelle tarifée et crise sanitaire*. Education santé)

1.5. Pourquoi s'y intéresser ?

Alors que la Belgique a adopté, en 2022, une loi portant sur la décriminalisation du travail du sexe¹, nous observons que parmi toutes les études menées sur le sujet, très peu sont belges, voire européennes. Ce phénomène reste un sujet difficile à explorer. Souvent individuelle, occasionnelle et discrète, de plus en plus exercée via Internet, cette activité est délicate à cibler et il n'est pas facile de contacter les individus pour mener des enquêtes. De plus, le statut d'étudiant étant considéré comme une caractéristique attractive pour les clients du travail du sexe, il peut parfois être utilisé dans les descriptions des travailleur·euse·s du sexe non-étudiant·e·s et ainsi biaiser l'obtention de données réelles (Roberts et al., 2010). C'est ce qui explique la difficulté de quantification et le manque de statistiques sur le sujet (Dequiré, 2011 ; Lorée La Sierra, 2013).

Néanmoins, les recherches existantes insistent sur la nécessité, voire sur l'urgence, de continuer l'exploration de ce sujet afin de visualiser l'ampleur des étudiant·e·s concerné·e·s par le travail du sexe et ses répercussions. Roberts et al. (2010) concluent leur recherche en incitant les futurs chercheurs à se questionner sur la santé mentale, la consommation de substances, les victimisations antérieures, les trajectoires professionnelles des étudiant·e·s et leurs motivations (facteurs d'entrée, de maintien et de sortie ; avantages et désavantages attendus), ainsi que sur les conséquences à long et court termes pour l'individu et pour la société. De plus, il semble important de continuer à explorer les nouvelles pratiques désormais incluses dans le travail du sexe afin d'en élargir sa définition et de sortir de la vision plus traditionnelle de celui-ci. Approfondir les connaissances sur le sujet permettrait d'améliorer la prévention, la promotion de la santé et les politiques d'aides financières dans les milieux étudiants.

¹ Loi du 18 mars 2022, entrée en vigueur le 1^{er} juin 2022. La Belgique est ainsi devenue le 2^{ème} pays au monde à décriminaliser le travail du sexe lors d'une réforme du Code Pénal sexuel, après la Nouvelle-Zélande, et le seul pays européen. Cette décriminalisation a comme but de protéger les travailleur·euse·s du sexe en améliorant leurs conditions de travail et en faisant diminuer la discrimination (André et al., 2022). La décriminalisation est à différencier de la légalisation et de la dépénalisation. Selon McIntyre (2015), il s'agit d'un acte qui supprime toutes les lois, les législations et les réglementations concernant le travail du sexe.

2. PROBLÉMATISATION ET MÉTHODOLOGIE

2.1. Axes de recherche

Vu la complexité du phénomène en question, aucune hypothèse spécifique n'est avancée. Cependant, cette recherche se concentre sur des axes d'investigation précis. Ainsi, elle entreprend, à travers une approche qualitative, d'explorer le parcours de vie des étudiant·e·s francophones exerçant dans le secteur du travail du sexe, en Belgique, depuis leurs débuts jusqu'à leurs perspectives futures. L'objectif est de comprendre les facteurs qui les amènent à entrer dans ce secteur et à y rester. Au-delà de cette démarche, cette étude vise également à élargir la vision du travail du sexe et sa définition traditionnelle, en s'intéressant aux nouvelles formes de commerce du sexe, dans le but de déconstruire les stéréotypes qui lui sont associés et d'offrir une visibilité aux étudiant·e·s concerné·e·s.

2.2. Type de recherche

Ce travail est une recherche qualitative ayant pour but l'exploration et la description d'un phénomène. Il a pour objectif d'explorer des données qualitatives afin de décrire, expliquer et comprendre une expérience, une réalité vécue. Ce type de recherche vise, par exemple, à identifier les motivations qui conduisent à des décisions et des actions, afin d'apporter des hypothèses explicatives. La méthodologie qualitative est particulièrement adaptée pour aborder des sujets sensibles et subjectifs, comme celui du travail du sexe au sein de la population étudiante, car elle permet d'explorer en profondeur les émotions, les sentiments, les comportements et les expériences personnelles des individus impliqués (Aubin-Auger et al., 2008).

2.3. Méthode de récolte de données

Le choix de la méthode de récolte de données s'est porté sur la réalisation d'entretiens semi-directifs. Ce type d'entretien permet d'avoir accès à des histoires de vie, à des expériences subjectives, afin d'explorer des sujets sensibles en profondeur. Il prend la forme d'un véritable échange interactif centré sur l'exploration d'un vécu, laissant la parole plus libre aux personnes interrogées. Cette interaction verbale plus souple permet d'accéder à une compréhension riche du phénomène étudié en co-construction avec les sujets interviewés. Par conséquent, cette méthode nous a paru adéquate dans l'exploration de notre sujet de recherche.

2.4. Outil de récolte de données

Kohn et Christiaens (2014) affirment que « Faire de la recherche qualitative est une façon de regarder la réalité sociale. Plutôt que de chercher les bonnes réponses, la recherche qualitative se préoccupe également de la formulation des bonnes questions » (p.69). En effet, le choix de réaliser des entretiens semi-directifs mène à la réalisation d'un outil de récolte qu'est le guide d'entretien². Celui-ci a été rédigé en amont des entretiens et a été réalisé sur base de la littérature existante. Il reprend cinq thèmes (présentation, expérience, facteurs d'entrée, facteurs de maintien, avenir), divisés en 24 sous-questions.

² Voir annexe 1.

L'ordre des thèmes et les questions associées sont disposés dans une logique de déroulement pensée préalablement, mais n'a pas pour objectif de figer la chronologie de la discussion ou la formulation des questions. L'entretien suit sa propre dynamique (Combessie, 2007). Cet outil a permis de structurer les différentes entrevues en guidant les participant·e·s vers les sujets spécifiques. Il est composé de questions fermées et ouvertes afin de laisser aux répondant·e·s une flexibilité et une liberté de réponse.

2.5. Echantillon et stratégie d'échantillonnage

Pour réaliser ce travail, cinq étudiantes et un jeune travailleur ont été interrogés sur leur parcours en tant que travailleur·euse·s du sexe. Les sujets ont entre 21 et 29 ans. Il s'agit d'un échantillon non-probabiliste ciblé homogène puisqu'il a été composé en fonction de caractéristiques communes. Les critères de sélection étaient les suivants : résider en Belgique, parler français et pratiquer/avoir pratiqué une activité du secteur du travail du sexe pendant une période étudiante.

L'échantillonnage s'est fait principalement par Internet via deux moyens. Le premier consiste en la mise en ligne d'un message dans la rubrique « Nouvelles » sur le portail « myULiège » de tous les étudiants de l'Université de Liège. Le second implique la publication d'un message sur le réseau social Meta (Facebook) dans de nombreux groupes étudiants de toutes les universités francophones de Belgique. Quatre réponses ont été obtenues grâce à ces moyens.³

Une cinquième étudiante a contribué à cette recherche par « *snowballing* » (ou échantillonnage par boule de neige) puisque nous avons obtenu son contact par le biais d'une autre participante.

Enfin, le dernier participant a été recruté suite à une rencontre lors d'un entretien dans un lieu public avec l'une des participantes.

2.6. Déroulement des entretiens

Les données ont été recueillies lors de quatre entretiens, dont deux se sont déroulés en présence de deux participant·e·s simultanément. Chaque entretien a été rigoureusement planifié et adapté à chacun·e des participant·e·s. Les horaires et les lieux de rendez-vous ont été choisis en fonction de leurs préférences, besoins et disponibilités afin de maximiser leur confort pour la réalisation des interviews. L'adaptation et la flexibilité des rencontres ont également permis d'établir un climat de confiance en mettant les participant·e·s au cœur des décisions d'organisation et ont laissé la possibilité à chacun·e d'évaluer l'intimité et la confidentialité nécessaires au partage de son expérience. Chacun des entretiens a été effectué en une seule rencontre.

Ainsi, le premier entretien a été réalisé en ligne, le 4 avril 2024, via la plateforme Teams, et a duré 57 minutes. Le second s'est déroulé le 9 avril 2024, sur une place publique, en extérieur. Il s'agissait d'un double entretien car les participantes ont souhaité témoigner en même temps, et il s'est écoulé pendant 1 heure et 37 minutes. Le troisième entretien a eu lieu le 11 avril 2024 dans une salle privée d'une bibliothèque de l'Université de Liège, pendant 1 heure et 47 minutes. La dernière rencontre, qui a duré 1 heure et 45 minutes, s'est faite le 12 avril 2024, dans un lieu public intérieur avec une étudiante et un jeune travailleur simultanément.

³ Voir annexe 2.

Les entretiens débutaient par une présentation de la recherche et du chercheur, suivie de questions simples permettant d'établir le contact en douceur et de favoriser un environnement de confiance propice à une discussion libre et ouverte. Les entrevues étaient généralement précédées et suivies de discussions moins formelles en dehors de l'enregistrement dans le but, une nouvelle fois, d'établir un lien de confiance, de répondre à des questions, de rassurer les personnes interviewées et de les remercier pour leur participation. Nous avons mis un point d'honneur à créer un climat accueillant, respectueux et bienveillant pour chacun des entretiens.

2.7. Stratégie d'analyse des données

Dans le cadre de cette étude qualitative, la stratégie d'analyse des données utilisée est l'analyse thématique. Cette méthodologie permet de faire ressortir des données récoltées les thèmes pertinents pour la réalisation de la recherche.

Dès lors, le contenu des quatre entretiens a été minutieusement retranscrit pour ensuite permettre une analyse qualitative approfondie. Différents thèmes ont été identifiés et relevés pour ensuite être comparés et mis en perspective les uns par rapport aux autres, et également par rapport à la littérature existante, dans le but de découvrir et mettre en avant les convergences et les divergences entre les différentes expériences.

L'analyse thématique s'est révélée pertinente pour explorer les vécus et les expériences des travailleur·euse·s du sexe étudiant·e·s.

2.8. Considérations et précautions éthiques

Préalablement à chaque rencontre, un formulaire d'information et de consentement⁴ a été envoyé aux participant·e·s. Ainsi, ces derniers pouvaient prendre connaissance des différentes mesures relatives au respect de la vie privée et à la confidentialité dans le traitement des données, en amont du rendez-vous. Lors de l'entretien, les différents aspects éthiques ont été réexpliqués oralement et le formulaire était ensuite officiellement signé par les deux parties. Un consentement verbal concernant l'enregistrement audio du contenu de la discussion était également redemandé avant de démarrer celui-ci. De plus, il a été explicitement énoncé que les participant·e·s n'étaient en aucun cas contraint·e·s de répondre aux questions posées et qu'il était possible d'interrompre l'entretien à tout moment. Cette démarche visait à souligner le caractère volontaire de leur participation et leur capacité à partager leur expérience en toute liberté lors de l'entrevue.

Tous les noms et informations permettant d'identifier les participant·e·s ont été modifiés ou supprimés afin d'assurer la confidentialité et l'anonymat. Cela n'affecte en rien le contenu de la recherche.

Finalement, un message a été envoyé, le lendemain de chaque rencontre, dans le but de remercier une dernière fois la personne pour sa confiance et sa participation. Ce message lui offrait également l'opportunité de partager ses éventuels ressentis, réflexions ou interrogations concernant l'entretien, la recherche ou le chercheur. Ces échanges ont permis au chercheur d'évoluer au fil des entretiens et d'adapter ses pratiques.

⁴ Voir annexe 3.

3. RÉSULTATS

Les profils des personnes interrogées ont permis d'obtenir une vision relativement étendue du travail du sexe, couvrant à la fois des échanges dans le réel et dans le virtuel, à travers l'utilisation des nouvelles technologies. En effet, tous les individus ont la vingtaine, et deux étudiantes se définissent comme escortes, deux sont créatrices de contenu sur MYM, une autre exerce également cette activité mais sur OnlyFans, et l'homme interrogé pratique le massage tantrique. La durée d'expérience dans ces pratiques varie entre six mois et six ans.

En ce qui concerne leur situation de vie, quatre personnes sont entièrement indépendantes financièrement et vivent en colocation. Parmi ces individus, un est aujourd'hui employé mais était étudiant au CPAS lors de son entrée dans le secteur, une reçoit une aide du CPAS, tandis que les deux autres n'y ont plus accès. Les deux dernières participantes vivent avec leurs mères. L'une d'entre elles est également mère et perçoit les allocations familiales de son enfant, ainsi que les siennes. La seconde n'a pas précisé si elle bénéficie d'éventuelles allocations.

Le tableau récapitulatif ci-dessous expose une synthèse des profils des individus interrogés (Tableau 1) :

Tableau 1. Synthèse des profils

Tableau récapitulatif	Nom d'emprunt	Age	Activité	Durée de l'expérience	Situation de vie
Entretien 1 4 avril 2024	Sophie	24 ans	Escorting	2 ans	Étudiante Vit avec sa mère CPAS
Entretien 2 9 avril 2024	Olivia	21 ans	Création de contenu sur MYM	1,5 an	Étudiante En colocation Indépendante financièrement
Entretien 2 9 avril 2024	Amanda	21 ans	Création de contenu sur MYM	1,5 an	Étudiante Vit avec sa mère
Entretien 3 11 avril 2024	Charlotte	25 ans	Escorting	6 mois	Étudiante En colocation Indépendante financièrement
Entretien 4 12 avril 2024	Juliette	24 ans	Création de contenu sur OnlyFans	2 ans	Étudiante En colocation Indépendante financièrement CPAS
Entretien 4 12 avril 2024	Alejandro	29 ans	Massage tantrique/érotique	6 ans	Employé En colocation Indépendant financièrement

Après avoir analysé les 6 témoignages, sept rubriques ont été identifiées : définition et identification ; rapport aux nouvelles technologies ; expérience ; facteurs d'entrée ; facteurs de maintien ; attentes, réalité et risques ; perception d'avenir.

3.1. Définition et identification

Il nous a semblé nécessaire, lors de nos entretiens, de questionner l'individu sur sa définition du travail du sexe et sur son identification par rapport à celle-ci. Deux tendances se sont révélées.

a) Une définition négative du travail du sexe :

Les cinq étudiantes ont d'abord donné une définition telle que perçue par la société, à connotation clairement négative, employant des termes tels que « malsain », « sale » ou encore « tabou ». Cette définition sous-entend souvent un contact physique, rejoignant la vision négative que la société porte sur la prostitution de rue.

« On est vraiment, je veux dire, la fille qui traîne sur les trottoirs, et cetera [...] Enfin ma vision avant. Je pense que c'était celle qui enchaîne 10 gars sur la soirée, enfin toutes sortes de choses comme ça, en fait, je sais pas exactement comment je... je sais pas exactement, mais c'est dans une vision globalement négative. » (Sophie, escorte)

Sophie, Charlotte et Juliette ont rebondi sur cette caractérisation expliquant que l'entrée dans le secteur du travail du sexe avait changé leur vision, auparavant semblable à celle de la société, rejoignant désormais la seconde tendance.

b) Une définition économique du travail du sexe :

Cette deuxième définition a été évoquée par les trois étudiantes citées précédemment, ainsi que par le seul homme ayant participé à cette recherche. Cette description détermine le travail du sexe comme un échange purement économique, ayant un but monétaire.

« Une personne qui vend des services, parce que “vendre son corps” j'aime pas trop ce terme-là, donc qui vend des services, parce que c'est pas que ton corps en plus que tu vends, mais qui vend des services contre rémunération au final. Au final c'est de l'économie, ça reste un échange économique avec une personne. » (Charlotte, escorte)

Une fois les définitions établies, il nous a paru intéressant de voir si les personnes interrogées s'identifiaient ou non à leur définition et, par conséquent, au terme de « travailleur·euse du sexe ». Les trois sujets pratiquant dans le réel (Sophie, Charlotte et Alejandro) s'identifient comme tel·le. Tandis que parmi les créatrices de contenu, Olivia et Juliette ne s'identifient pas entièrement à travers ces termes. En effet, la première exprime que puisque c'est plus un hobby qu'une activité ayant pour but de générer un revenu principal, elle ne se sent pas travailleuse du sexe. Pour la seconde, poster du contenu virtuel ne correspond pas nécessairement à sa conception du travail du sexe.

« Parce que pour moi, du coup, par rapport à ce que je connais, je me définis pas comme travailleuse du sexe parce que moi, je ne rentre pas dans l'intimité des autres. [...] Moi j'ai vraiment... un travailleur du sexe pour moi c'est très physique par rapport à tout ce que j'ai appris auparavant, et c'est pour ça que j'ai du mal à me dire qu'aujourd'hui, je suis travailleuse du sexe, et ça me fait même un petit truc parce que je me dis c'est pas mauvais, mais c'est un grand mot pour tout ce qu'on m'a appris. » (Juliette, créatrice de contenu sur OnlyFans)

Amanda ne s'est pas prononcée sur cette question.

3.2. Rapport aux nouvelles technologies

Ensuite, il nous semble pertinent de mettre en lumière la relation entre la pratique des participant·e·s et les nouvelles technologies. Nous avons identifié deux types de rapport.

a) Nouvelles technologies comme moyen principal d'exercice

Trois étudiantes utilisent la technologie comme principal moyen d'exercer leur activité, en pratiquant le travail du sexe à travers la création de contenu sur des plateformes telles que MYM et OnlyFans. Ces participantes affirment d'ailleurs qu'elles n'auraient jamais commencé le travail du sexe sans ces supports.

« Moi, j'aime beaucoup à travers l'écran, puisque je suis... Je suis vraiment très... rester chez moi, dans mon intimité à moi, ouvrir et montrer seulement ce que j'ai envie. Et pas tout. [...] Actuellement, je suis très satisfaite avec ce que je fais déjà. Maintenant, rien n'empêche de peut-être *upgrader* mes services sur d'autres plateformes, mais je pense que je ne ferai jamais plus que ce que je fais. [...] Parce que vraiment, en fait, c'est l'Internet qui donne toutes ces possibilités. Et en fait, il faut en profiter parce que c'est la génération. Et moi, je suis extrêmement expressive. Je n'arrive pas à cacher quand je suis mal à l'aise ou quand je mens. Et du coup, rencontrer une personne en physique, je ne pourrais pas le faire. » (Juliette, créatrice de contenu sur OnlyFans)

b) Nouvelles technologies comme moyen de gestion

Les nouvelles technologies servent également d'outil de communication, de marketing, de paiement ou de promotion. Cet usage est commun aux six témoignages.

Les trois créatrices de contenu expliquent qu'elles utilisent d'autres plateformes telles qu'Instagram et TikTok pour promouvoir leurs comptes MYM ou OnlyFans. Par exemple, Olivia et Amanda pratiquent ce qu'elles appellent des "échanges de pub" sur Instagram, où elles se font mutuellement de la publicité avec d'autres créatrices de contenu. Cela leur permet d'augmenter leur visibilité et d'attirer de nouveaux abonnés. De plus, ces trois étudiantes font également de l'auto-promotion en mentionnant leur compte professionnel dans certaines de leurs photos ou vidéos publiées sur ces réseaux traditionnels.

Les trois autres participant·e·s, qui travaillent dans le monde réel, physique, utilisent principalement les plateformes virtuelles pour publier leurs annonces sur des sites spécialisés tels que Vivastreet ou Quartier Rouge, ou non spécialisés comme 2ememain, ainsi que pour communiquer avec leurs clients via des applications telles que WhatsApp.

« Donc moi, je vais mettre alors un texte description de ce que j'offre comme services sur des sites. Parfois, je paie aussi une souscription pour ça. Je suis parfois sur 2ememain.be. Et c'est ce site-là qui m'amène le plus de clients de tous les sites. » (Alejandro, masseur tantrique)

3.3. Expérience

Dans cette thématique, nous nous intéressons à la manière dont les individus ont commencé, au caractère secret de leur activité et à la façon dont ils concilient leur vie étudiante avec celle de travailleur·euse du sexe.

a) Commencement

Quatre des six personnes interrogées ont déclaré avoir été entraînées par des proches à s'engager dans le travail du sexe. Sophie et Juliette ont débuté à la suite d'une discussion avec leurs petits amis, ces derniers ayant déjà été intéressés par ces activités. Olivia et Charlotte ont été influencées ou encouragées par des amis. En effet, Olivia s'est lancée suite au commencement d'Amanda, tandis que Charlotte a été encouragée et conseillée par un ami qui lui a fait part de ses capacités pour cette activité.

« Du coup, moi j'ai commencé avec mon petit copain, qui du coup, lui en fait, était déjà intéressé par faire OnlyFans sauf que comme c'était un homme, c'est un très bel homme hein, mais en fait il n'y a pas demande. En fait il n'y a pas de clients. Du coup il m'a dit "Écoute, t'as vraiment de la chance et tout ça, est-ce que t'as envie d'essayer ?" C'est un peu excitant et tout ça, du coup moi je me suis dit "Ouais let's go argent facile". » (Juliette, créatrice de contenu sur OnlyFans)

« Mais du coup, pourquoi je suis rentrée ? Parce que j'ai rencontré les fameux trois gars, là, qui sont restés des potes. Et j'ai couché avec deux d'entre eux. Et du coup, le dernier avec qui j'ai couché me dit "Pourquoi tu fais pas ça ?" Et pour rigoler, pour la blague, il me dit : "On a parlé entre nous deux." Enfin, à trois, même, je pense qu'ils ont parlé, mais ils m'ont pas dit. "Et on s'est dit... En fait, elle fait ça bien". Et là, il m'a avoué : "On a déjà été ensemble, tous les trois, aux putes" et il m'a dit "C'est mieux en fait, tu vas avoir plus de clients parce que c'est comme si tu étais vraiment une meuf lambda d'une appli de rencontre etc. On n'a pas l'impression d'aller chez une fille qu'on paye quoi, pour ça" et ce qui est normal vu qu'à ce moment-là c'était pas du tout rémunéré ce que je faisais. Et donc, c'est de là que l'idée est venue, et ce fameux pote m'a expliqué de A à Z, comme je t'ai dit, il m'a dit "Tu vas prendre une carte SIM avec un numéro prépayé, etc., comme ça on remonte pas à toi. Et il faut que tu trouves un gars pour faire le chauffeur, etc." Encore une fois, c'est parti d'une blague, mais le deuxième pote du coup, vu qu'il était très sportif et tout ça, je lui ai demandé pour faire le chauffeur, on en a rigolé, et au final, ça s'est fait. Et voilà, ça s'est fait comme ça. » (Charlotte, escorte)

Alejandro a déclaré avoir pris cette décision de manière spontanée et autonome, sans influence extérieure, tandis qu'Amanda a affirmé avoir eu l'idée après avoir vu du contenu sur TikTok.

« En fait, ça a daté de l'internat, on avait vu des histoires sur TikTok en mode "Ah, c'est possible de vendre ses photos !" Et au départ, c'étaient des pieds. Et puis ça cogite, ça cogite, et on n'ose pas se lancer, le regard des autres, et cetera. Puis j'ai raté ma première supérieure et je me suis dit, je passe tellement de temps à bosser... Et puis même si je mets de côté, la vie coûte quand même super cher [...] donc ouais finalement je me suis lancée et voilà. » (Amanda, créatrice de contenu sur MYM)

b) Caractère secret de l'activité

Seule une étudiante (Sophie, escorte) a témoigné mener cette activité de manière entièrement secrète, à l'exception de son petit ami qui participe à l'organisation de celle-ci. Les cinq autres sujets ont indiqué que bien qu'ils n'évoquent pas spontanément leur activité, certains de leurs proches sont au courant. Les trois créatrices de contenu expliquent qu'en raison de leur promotion sur les réseaux sociaux, leur activité est facilement révélée. Charlotte en a d'abord parlé à sa meilleure amie pour des raisons de sécurité et parce qu'elle ressentait le besoin d'en parler, puis avec quelques amis proches. Alejandro, quant à lui, n'en parle pas spécifiquement, mais son cercle d'amis proches est au courant.

De plus, les cinq étudiantes utilisent des pseudonymes afin de protéger leur vie privée et la confidentialité de leurs données personnelles vis-à-vis de leurs clients. Seul Alejandro exerce son activité sous sa véritable identité.

c) Organisation

De manière unanime, les participant·e·s témoignent accorder la priorité à leur vie personnelle et étudiante. Les trois créatrices de contenu expliquent qu'elles prennent plusieurs photos et vidéos lorsqu'elles ont le temps, l'envie et le courage, afin d'en avoir en réserve. Les trois autres participant·e·s affirment organiser leur activité pendant leur temps libre, généralement en fin d'après-midi ou en soirée, quelques jours par semaine.

« Sinon, oui, pour faire les photos, l'organisation et cetera, c'est vraiment quand j'ai le temps, au feeling. Et j'essaye de faire le plus de photos possible. Et j'essaye du coup de changer de lingerie comme ça j'ai une cinquantaine de photos que je peux répartir, et au moins je fais un mois complet, je suis tranquille, et si même il m'arrive un truc ou quoi, peu importe, si j'ai une obligation qui fait que je peux pas prendre de photo pendant 2 semaines, ben au moins j'ai ça quoi. » (Olivia, créatrice de contenu sur MYM)

« Donc, par exemple, la journée, je travaillais sur mon TFE, je faisais mes tâches ménagères, ma vie, etc. Vers 15-16 heures, j'activais l'annonce. En fait, tu peux la suspendre, la mettre en pause, ou tu peux carrément la supprimer, mais moi, je préférais mettre en pause, vu que je faisais ça quand même 2-3 fois par semaine. Et donc, je réactivais l'annonce à ce moment-là, et comme ça, une heure après, j'avais plusieurs demandes, plusieurs messages, etc. » (Charlotte, escorte)

3.4. Facteurs d'entrée

La rubrique des facteurs d'entrée fait référence au « Pourquoi avoir commencé ? », questionnant ainsi les motivations ayant mené les individus à entrer dans le secteur du travail du sexe. Deux catégories de facteurs ont été mis en avant suite à l'analyse des discours.

a) Facteurs financiers

De manière unanime, les participant·e·s ont mentionné une motivation financière comme étant l'une des principales raisons de leur engagement dans le secteur du travail du sexe. Seul Alejandro a expliqué avoir dû commencer par réel besoin financier. À l'époque où il a commencé dans ce domaine, il était étudiant réfugié et bénéficiaire du CPAS. Les allocations qu'il recevait n'étaient pas suffisantes pour couvrir ses frais de scolarité, de logement, de nourriture et les autres dépenses nécessaires à une vie étudiante normale. C'est donc par nécessité financière qu'il s'est lancé dans l'activité de masseur.

« J'aurais pas pu manger, m'acheter des trucs, des GSM, voyager... Je n'aurais pas pu faire tout ça si je restais un étudiant au CPAS. » (Alejandro, masseur tantrique)

Parallèlement à cela, les cinq étudiantes ont exprimé avoir été attirées par la possibilité de se faire de l'argent rapidement et facilement, en comparaison avec un job étudiant plus conventionnel, permettant d'avoir un « bonus financier » pour une vie plus agréable, ou pour pouvoir économiser dans un but précis. Effectivement, nous remarquons, dans les témoignages, diverses sources expliquant ce besoin financier. Bien que ces raisons ne répondent pas à des besoins primaires, elles ne sont pas anodines. Par exemple, Amanda a expliqué qu'elle souhaitait emménager dans son propre appartement afin de prendre

son indépendance vis-à-vis de ses parents. Elle s'est donc lancée dans la création de contenu sur MYM pour pouvoir économiser en vue de quitter le domicile familial et vivre avec son petit ami. Nous observons ici un besoin d'indépendance et d'émancipation comme étant l'origine de son besoin financier. Charlotte, quant à elle, a témoigné avoir commencé l'escorting par besoin financier motivé par un besoin médical. En effet, elle a eu un accident nécessitant une opération. Les allocations qu'elle percevait à ce moment-là lui permettaient de subvenir à ses besoins habituels, mais ne lui laissaient pas la possibilité d'économiser pour faire face à ce type de situations imprévues. Elle a donc débuté ses activités afin d'obtenir rapidement la somme nécessaire à son opération.

« En fait, j'ai eu un accident où je me suis blessée. Et c'était 3 000 euros pour tout réparer. Donc, ça faisait quand même quelques mois que j'étais un peu... Pas dépressive, mais... J'étais... Ça a touché à mon image, tu vois. [...] Sauf que pour une petite étudiante qui vit avec une bourse et un revenu d'intégration sociale, 3 000 euros, c'est impossible. [...] En fait, j'ai de quoi vivre. Je ne le faisais pas pour subvenir à mes besoins et survivre, mais pour pouvoir faire des sous en plus, sur le côté, je n'avais pas le choix. » (Charlotte, escorte)

b) Facteurs personnels

Cette seconde catégorie ayant émergé de l'étude des témoignages englobe des motivations davantage personnelles, certaines plus socio-cognitives, comme la confiance en soi, et d'autres relatives à l'attrait pour de nouvelles expériences.

Les trois participantes faisant de la création de contenu sur MYM et OnlyFans ont mis en avant le besoin de regagner confiance en elles comme motif d'entrée dans le secteur du travail du sexe. Pour deux d'entre elles, cette motivation a même été prioritaire par rapport à l'aspect financier. En effet, toutes les trois ont expliqué avoir traversé des changements corporels à cette période, tels que des prises ou pertes de poids, qui ont impacté leur relation avec leur corps. Elles ont donc envisagé que le fait de publier et vendre des photos de leur corps, et de constater que des personnes étaient prêtes à payer pour les voir, les aiderait à valoriser leur image corporelle en se réappropriant leur propre corps.

« En plus, moi, j'avais vraiment un intérêt personnel à reprendre confiance en moi et me dire que les gens aimaient mon corps, parce que j'ai pris énormément de poids, ces dernières années. J'ai pris 30 kilos en 4 ans. Et du coup, me dire que ces gens payaient, en fait, pour me voir, même dans des trucs complètement débiles, je me disais "waouh, ça fait du bien en fait". Ça me faisait un petit truc qui me disait "Mais du coup, t'étais pas si moche que ça en fait. T'es peut-être moche pour des personnes qui n'ont pas de goût". Et ça m'a vraiment donné confiance en moi, un truc de fou furieux, où maintenant j'ose me montrer, j'ose mettre des décolletés. [...] Non, la raison principale pour laquelle je le fais, en tout cas au début, c'était pas vraiment l'argent, c'était vraiment avoir confiance en moi, je m'en foutais un peu de combien de personnes m'achetaient. » (Juliette, créatrice de contenu sur OnlyFans)

A côté de cela, les deux étudiantes se définissant comme « escorte » ont toutes les deux valorisé le désir d'expérimenter de nouvelles choses, l'attrait pour « l'aventure », comme facteur d'entrée.

3.5. Facteurs de maintien

Ces facteurs font référence à la question du « Pourquoi continuer ? », s'intéressant, dès lors, aux motivations qui incitent les individus à persévérer dans le secteur du travail du sexe. Trois catégories de facteurs ont été identifiées.

a) Facteurs financiers

Nous observons, une nouvelle fois, que l'aspect financier revient de manière récurrente dans les six témoignages recueillis. Le travail du sexe est souvent décrit comme une source d'argent facile permettant de subvenir à ses besoins, constituant un supplément de revenu, un bonus financier, ou encore assurant une certaine sécurité financière en cas d'imprévu. Actuellement, aucun des individus ne pratique ces activités par nécessité de répondre à des besoins primaires, mais plutôt dans le but d'améliorer leur qualité de vie et d'atteindre un certain confort financier.

« Moi, en fait, cet argent-là, parce que le truc, c'est que... l'aspect financier est vachement intéressant, mais ce côté financier-là, je prends plus pour un complément, pour justement faire des sorties, faire des soirées, profiter, que d'en avoir vraiment besoin pour payer le loyer, les courses et cetera. » (Olivia, créatrice de contenu sur MYM)

« Et du coup, avoir cette source d'argent un peu sûre. Moi, j'ai recommencé il n'y a pas longtemps OnlyFans parce que j'ai failli ne plus être prise au CPAS. [...] Finalement, j'ai été prise et j'ai fini par laisser cet argent de côté. Parce que du coup, je me suis rendu compte qu'il ne fallait pas que je l'utilise au cas où un moment, ça réarrivait. » (Juliette, créatrice de contenu sur OnlyFans)

b) Facteurs personnels

Des facteurs personnels ont été énoncés par les participant·e·s comme favorisant leur maintien dans le secteur du travail du sexe.

La notion de plaisir revient comme élément central souligné dans chacun des six témoignages. En effet, les individus expriment trouver un certain amusement dans leur activité, parfois même qualifiée de « hobby ». Le plaisir peut être lié à divers aspects, tels que l'expérience de la sexualité en elle-même, la performance, la gestion d'une double vie, ou encore la rémunération.

« Donc, ça a un peu changé par rapport au début parce que oui, d'abord l'aspect financier et cetera, mais maintenant je trouve vraiment, je vais pas dire une passion parce que c'est pas vrai, mais je trouve un certain amusement à le faire. [...] Ça permet d'inventer des nouvelles choses, de réfléchir enfin de vraiment de... performer ouais. » (Sophie, escorte)

« Je pense qu'on ne ferait pas ça si on n'y trouvait aucun plaisir aussi. Je pense qu'il faut y trouver un minimum de plaisir, pour moi, continuer à le faire. Moi, au début, j'étais vraiment très curieuse quand j'ai commencé, j'ai un peu pris du plaisir de l'argent, plaisir de me sentir aimée pour mon corps. Aujourd'hui encore, j'y retrouve énormément de satisfaction parce que les gens dépensent je ne sais pas combien d'euros pour avoir ne fut-ce qu'un vocal, vraiment, je fais aucun effort quoi. Et c'est très satisfaisant et oui ça m'apporte aussi beaucoup de plaisir en fait. Pas spécialement du plaisir sexuel, parce que moi ça m'excite pas vraiment, parfois de faire les photos, c'est un moment excitant, bien sûr, mais le fait qu'on achète mes postes, ça par contre, ça ne m'excite pas spécialement, mais ça m'apporte vraiment une satisfaction. » (Juliette, créatrice de contenu sur OnlyFans)

La confiance en soi, précédemment évoquée dans les facteurs d'entrée, a également été mentionnée par Juliette comme étant un facteur de maintien. Nous retrouvons donc cette notion d'image du corps et d'estime de soi qui, pour cette étudiante, n'est jamais pleinement acquise. Maintenir son activité lui permet donc de garder et développer sa confiance en elle, en son corps.

c) Facteurs organisationnels

Enfin, dans l'analyse des entretiens, des facteurs organisationnels sont identifiés comme influençant la décision de certains individus de rester dans le secteur du travail du sexe. Parmi les six personnes interrogées, trois ont souligné l'importance de la liberté organisationnelle et de l'indépendance dans leur choix de continuer leurs activités. Lorsque nous comparons le travail du sexe à un travail étudiant plus conventionnel, nous constatons que la liberté offerte par le travail du sexe permet de concilier plus facilement la double vie de travailleur-euse du sexe et celle d'étudiant-e, en laissant la possibilité d'organiser son emploi du temps selon ses besoins et préférences. Dès lors, cela constitue un avantage incitant à rester dans ce secteur.

« C'est une liberté et c'est un job où tu es ton propre boss. J'aime bien ça, j'aime bien ça. Je gère tout ce que je fais. » (Alejandro, masseur tantrique)

3.6. Attentes, réalité et risques

Lors des entretiens, nous avons également abordé les attentes préalables des individus en les comparant à la réalité après avoir débuté dans le secteur du travail du sexe, ainsi que leurs perceptions des risques éventuels associés à cette activité.

a) Attentes et réalité

Nous avons remarqué que les attentes exprimées étaient généralement associées à des appréhensions liées au fait de se lancer dans le travail du sexe. Deux personnes ont mentionné la crainte de se retrouver seules, dans des situations d'insécurité, ou de faire de mauvaises rencontres. Mais jusqu'aujourd'hui, aucune de ces deux personnes n'a été confrontée à une situation de violence.

« Moi j'avais des stéréotypes anciens genre “Tu vas te faire agresser, taper, ils vont pas payer, ils vont partir.” J'avais plutôt peur pour ça. » (Alejandro, masseur tantrique)

Les deux étudiantes pratiquant l'escorting pensaient qu'il n'y aurait pas de demande pour elles. Elles expliquent ne pas correspondre aux normes de beauté sociétales et ne pensaient donc pas être choisies par les hommes. Elles affirment désormais s'être trompées et reconnaissent que la demande est bien plus élevée qu'elles ne l'avaient imaginé.

« De la demande oui, je m'en doutais, mais de la demande pour moi, non. [...] Parce que, enfin, je sais pas, je trouvais pas que j'avais un physique non plus exceptionnel, il y avait des filles mieux. » (Sophie, escorte)

Enfin, deux étudiantes créatrices de contenu (Olivia et Juliette) ainsi que Charlotte ont témoigné de leur peur de voir leur vie privée compromise, que ce soit par une reconnaissance directe ou par la diffusion non consentie de leurs photos. Mais elles expriment que les clients sont finalement très discrets et respectueux vis-à-vis de leur activité.

« Je me disais “ma tête va tourner partout, c'est foutu”, et tout. Et en fait non, pas du tout, car les clients sont encore plus dans la discrétion que toi. Parce qu'en fait, ça leur coûterait encore plus à eux que leur mère, leur femme, leur copine, leur collègue, machin... leur entourage en règle générale soit au courant que, on va dire les termes, il va aux putes quoi. Tu vois ? » (Charlotte, escorte)

b) Risques

Certains risques associés au travail du sexe ont été mentionnés par les participant-e-s. Nous avons identifié cinq catégories de risques liés à ces pratiques : financiers, professionnels, sociaux, personnels et sanitaires.

Trois personnes ont soulevé le risque de devenir dépendante de l'argent gagné dans cette activité, et de chercher à en obtenir toujours plus, quitte à dépasser leurs propres limites et ne plus savoir en sortir.

« Oui, c'est vraiment ça. C'est faire attention de ne pas se faire manipuler par l'argent. Et c'est dur parce que c'est de l'argent très facile hein. Et tu te dis vite “alors moi j'aimerais bien le nouveau truc-là qui vient de sortir, je vais vendre un peu plus, je vais faire un peu plus par obligation que par ce que j'ai envie de faire.” Et du coup, à partir de ce moment-là, je considère que t'es tombé dedans en fait, et qu'il faut vraiment toujours partir du principe que c'est du “en plus”. » (Juliette, créatrice de contenu sur OnlyFans)

Les trois créatrices de contenu ont abordé l'impact que ce type d'activité peut avoir sur leur vie professionnelle ou scolaire. Elles expliquent que puisque le travail du sexe est assez mal perçu par la société, une découverte de leur activité par un professeur ou un employeur pourrait leur causer préjudice. Amanda témoigne même avoir été renvoyée de son stage et de son école pour ces raisons.

« Et puis ma référente de stage, avec qui ça s'est pas très bien fini, est tombée là-dessus. Et donc elle m'a balancé à l'école et j'ai été virée. »

Enfin, Charlotte s'est confiée davantage sur le sujet et a souligné le risque que cela puisse impacter la vie sociale, notamment en raison du sentiment de solitude et de l'isolement susceptibles de découler de cette activité. Elle exprime que, ce type d'activité étant tabou, il est difficile de trouver quelqu'un de confiance à qui parler des aspects positifs et négatifs, ce qui peut conduire à un isolement et un repli sur soi-même.

Elle a également mis en avant des répercussions personnelles, telles qu'une altération de son rapport au corps, aux hommes et à la sexualité. Elle a partagé son expérience et témoigne, par exemple, qu'elle se trouve désormais belle uniquement lorsqu'elle est sexualisée, ou qu'elle a aujourd'hui du mal à avoir une relation avec un homme sans être dans une dynamique de performance similaire à celle qu'elle exerce dans le travail du sexe.

Finalement, elle a souligné les risques sanitaires liés aux IST et autres maladies. Elle a d'ailleurs exprimé les difficultés rencontrées pour accéder à des dépistages réguliers et déplore l'absence de services appropriés permettant un dépistage rapide, gratuit et discret pour les personnes exerçant ce métier.

« Je ne vais pas te faire un dessin. Pourquoi est-ce qu'on met des capotes? C'est pour les IST, etc... Par où commencer ? Il y a un truc qui me pose problème, c'est qu'il n'y a aucun endroit pour les travailleurs du sexe pour aller se faire dépister régulièrement. Quand j'étais vraiment en pleine activité, je me disais qu'il faudrait que j'aie me faire dépister toutes les semaines, parce que j'ai des rapports différents, même protégés, mais des rapports différents avec plusieurs hommes toutes les semaines. Donc toutes les semaines, il faudrait que je fasse un check-up. Où est-ce que tu vas faire ça, ici, à Liège ? Il y a quelques annonces sur Quartier Rouge qui proposent des dépistages gratuits, mais tu n'es jamais sûre que c'est réel, que ça ne va pas être un plan borbier ou un mec qui essaie de te filmer avec sa caméra. Donc, j'ai jamais été. Au final, je passe par ma médecin généraliste. » (Charlotte, escorte)

3.7. Perception d'avenir

Pour finir, nous avons analysé les perceptions d'avenir qu'ont les sujets par rapport au travail du sexe. Nous observons que les projections divergent. Trois étudiantes (Sophie, Olivia et Amanda) expriment qu'elles ne prévoient pas de s'engager dans cette activité à long terme et qu'elles arrêteront une fois qu'elles auront atteint une satisfaction financière, que ce soit en arrivant à un objectif d'économie ou en obtenant un salaire satisfaisant.

« Moi, ça dépend de comment l'avenir sera fait. Oui, clairement. Pour le moment j'en ai encore besoin, donc je continue. [...] Mais si j'ai un contrat plus tard où je gagne plus, bah là j'envisagerai de baisser, voire d'arrêter totalement. » (Olivia, créatrice de contenu sur MYM)

Juliette et Alejandro témoignent de leur désir de continuer tant que l'envie est présente. Et enfin, Charlotte est dans l'incertitude quant à son avenir dans ce secteur, mais reconnaît qu'elle pourrait y recourir, au besoin.

« Non parce que typiquement j'ai pas supprimé le numéro WhatsApp, j'aurais pu mettre mon numéro normal, supprimer mon compte sur Quartier Rouge, etc. Mais ça je l'ai pas fait parce que je sais qu'à un moment donné, si j'ai besoin d'argent, je vais retourner là-dessus. Mais en même temps, je fais plus ça de manière quotidienne et régulière. » (Charlotte, escorte)

4. DISCUSSION

Notre recherche qualitative a pour but d'explorer les parcours d'étudiant·e·s travailleur·euse·s du sexe afin de comprendre les facteurs influençant leur entrée et leur maintien dans le secteur. Les résultats obtenus dans cette recherche ont permis d'éclairer ces questionnements. De plus, à travers les différentes rencontres, nous avons également pu interroger les protagonistes sur leur définition et perception du travail du sexe, ainsi que sur leurs propres pratiques, afin de sortir de la vision traditionnelle de cette activité et de ses préjugés.

4.1. Interprétation et compréhension des résultats

Dans le cadre de cette étude, nous avons choisi d'analyser les résultats selon les différents thèmes présentés précédemment. Dans cette partie, les diverses catégories seront examinées et confrontées à la littérature scientifique afin d'analyser les convergences et les divergences de discours.

a) Définition, identification et rapport aux nouvelles technologies

Nous analysons ces deux thèmes communément car il nous apparaît évident que la relation aux nouvelles technologies influence la définition contemporaine du travail du sexe. En effet, Benquet et Trachman (2009) mentionnent que la perception de la sexualité doit s'étudier en parallèle, entre autres, au développement des nouvelles technologies puisque cela influence la façon de voir et d'exercer le travail du sexe. Deschamps (2020) témoigne que les plateformes numériques ont influencé les possibilités d'action. Ces propos concordent avec nos résultats puisque nous avons mis en lumière le fait que certaines étudiantes utilisent les nouvelles technologies comme moyen principal d'action, sans lesquelles elles ne seraient jamais entrées dans le secteur du travail du sexe.

D'autres auteurs tels que Bernstein (2009) et Trachman (2009) rejoignent ces idées et expriment que l'accès aux nouvelles technologies simplifie divers aspects du travail du sexe, tels que l'information, la communication ou encore le marketing, décentralisant ainsi l'échange contemporain de l'espace urbain. Ces affirmations sont également illustrées dans nos témoignages. En effet, les six participant·e·s ont unanimement déclaré que les technologies facilitent considérablement leurs activités à divers niveaux. Par conséquent, nous pouvons confirmer que, comme l'énonçait la littérature, le développement technologique influence ce milieu de manière non négligeable. Cela pose d'ailleurs question au niveau des organisations qui accompagnent les travailleur·euse·s du sexe. S'adaptent-elles à ces évolutions ? Le Réseau Mondial des Projets sur le Travail Sexuel⁵ (2017) explique en effet que les travailleur·euse·s du sexe en ligne sont désormais invisibles, et que leurs besoins sont méconnus. Pourtant, il est primordial que ces institutions s'adaptent afin de garantir des services d'accompagnement, d'information et de prévention auprès de cette population.

Finale­ment, les recherches antérieures mettent en garde contre le fait que ces évolutions modifient tellement l'image du travail du sexe que certain·e·s étudiant·e·s n'ont plus l'impression de correspondre à sa définition. Nos résultats de recherche s'alignent à cette observation puisque deux étudiantes faisant exclusivement de la création de contenu en ligne ne s'identifient pas comme étant des travailleuses du sexe. Ainsi, la distance que procure le numérique semble véritablement altérer les contours de la définition du travail du sexe et ce, même au sein de son propre secteur. Cela souligne l'importance de continuer à explorer le phénomène et de le rendre plus visible afin de le débarrasser des stéréotypes associés et de sa définition limitée et souvent péjorative.

b) Expérience

Au cours de nos entretiens, nous avons cherché à explorer l'ensemble de l'expérience des étudiant·e·s travailleur·euse·s du sexe en les interrogeant sur leurs débuts, la gestion de leur double vie et le caractère secret de celle-ci.

Nous constatons que les sources de commencement sont variées : certain·e·s ont commencé après des discussions avec des amis, d'autres de manière spontanée et autonome, ou encore en ayant été inspiré·e·s par les réseaux sociaux. Cette dernière source rejoint ce que Deschamps (2020) explique concernant le rôle d'Internet dans la facilitation de l'accès à l'information. En effet, sans avoir découvert du contenu relatif à MYM sur la plateforme TikTok, une des étudiantes n'aurait jamais envisagé de s'engager dans cette pratique. Il nous paraît donc légitime de se questionner sur l'impact qu'ont les réseaux sociaux, accessibles à un public de plus en plus jeune, sur l'entrée dans le secteur du travail du sexe. De plus, les contenus diffusés sur les réseaux sociaux ont souvent tendance à mettre en avant le côté positif des choses. Or, les risques liés à Internet, et plus particulièrement à de telles pratiques, ne doivent pas être sous-estimés. Ils peuvent entraîner des conséquences à long terme, sur la vie privée et la santé mentale des étudiant·e·s. Par conséquent, il pourrait être intéressant d'explorer et développer une approche préventive axée sur les réseaux sociaux, étant donné leur importance croissante dans la vie des jeunes et des étudiant·e·s.

Ensuite, la question de l'appropriation du nouveau rôle social de « l'étudiant·e travailleur·euse du sexe » que mentionnait Leroy (2018) ne semble pas poser problème à nos participant·e·s. Les témoignages sont unanimes sur le fait de faire de leur vie personnelle et étudiante une priorité. Ainsi, le travail du sexe ne

⁵ Référencé sous son appellation anglaise « Global Network of Sex Work Projects » (NSWP).

semble pas avoir d'impact sur leurs études, étant donné que les individus exercent cette activité pendant leur temps libre.

Enfin, dans la littérature, la notion de secret est souvent soulignée comme l'un des principaux aspects négatifs liés au travail du sexe (ASBL Alias, 2021). Les chercheurs expliquent que les étudiant·e·s ressentent souvent une forte pression pour garder leur activité secrète, en raison des opinions négatives véhiculées par la société à propos de ce secteur (Haeger & Deil-Amen, 2010 ; Saga et al., 2016). Cependant, dans notre étude, les individus n'ont pas abordé ce sujet sous cet angle. Nous avons relevé qu'une seule étudiante garde son activité entièrement secrète, tandis que les autres en parlent au moins à quelques proches. Cependant, aucun·e de nos participant·e·s n'a évoqué la notion de secret comme étant un aspect négatif ou une source d'angoisse. Cela peut être dû à notre échantillon réduit qui n'est donc peut-être pas représentatif de l'ensemble des étudiant·e·s travailleur·euse·s du sexe, puisqu'aucun·e de nos répondant·e·s n'exerce cette activité par contrainte. Par conséquent, ils sont peut-être plus enclins à en parler ou à assumer davantage leur situation.

c) Facteurs d'entrée

Les résultats émanant de notre recherche convergent avec la littérature : l'argent est cité comme l'une des principales motivations à s'engager dans le travail du sexe. L'attrait pour les gains financiers rapides et faciles qu'évoquait Barrett, en 1997, se révèle être une réalité qui a été mentionnée à plusieurs reprises dans les témoignages recueillis. Néanmoins, nos résultats contrastent avec les recherches précédentes sur le fait que la majorité des expériences que nous avons recueillies indiquent que les gains ne constituent qu'un complément financier, tandis que les autres études mettent en avant le besoin financier de payer les études, le loyer, les dettes ou encore les dépenses quotidiennes. Cette divergence peut s'expliquer, une nouvelle fois, par la composition de notre échantillon. Une hypothèse plausible est que les étudiant·e·s qui pratiquent le travail du sexe, par nécessité financière urgente, ont plus de difficultés à en parler, ce qui entraîne une sous-représentation dans notre échantillon (seul un participant sur les six était dans cette situation de nécessité lors de son entrée dans le secteur du travail du sexe).

La confiance en soi, évoquée par trois étudiantes, dans notre recherche comme un autre facteur motivationnel, rejoint l'idée de Roberts et al. (2010) décrivant que certaines variables socio-cognitives influencent l'entrée dans le travail du sexe. Lorée La Sierra (2013) explique que certain·e·s commencent dans le but de prendre conscience de leur valeur et de se libérer de complexes. Cette explication a été clairement exprimée par certaines étudiantes interrogées, ce qui amène une concordance entre la littérature et nos résultats de recherche.

Enfin, le troisième facteur d'entrée mis en avant dans notre étude est relatif à l'envie d'expérimenter de nouvelles choses, à la curiosité de découvrir un nouveau monde. Cela corrobore les dires de Lorée La Sierra (2013) selon lesquels l'activité n'est pas toujours vécue comme une contrainte.

d) Facteurs de maintien

Comme l'explique Renaud Maes, dans une interview publiée sur RTBF Auvio, le 28 février 2024, il est important de distinguer les facteurs d'entrée dans le travail du sexe des facteurs de maintien car les motivations évoluent et ne sont, généralement, plus les mêmes qu'initialement.

Nos résultats mettent en lumière trois catégories de facteurs de maintien : financiers, personnels et organisationnels. Sans surprise, l'attrait financier demeure une motivation pour continuer à exercer dans le travail du sexe.

Au niveau des facteurs personnels, la confiance en soi reste pertinente, mais nous avons relevé qu'une notion de plaisir s'ajoute comme motivation à perdurer dans le secteur. La littérature scientifique parle

de l'expérience de la satisfaction personnelle ou encore de l'amour du sexe comme facteurs de maintien (Roberts et al., 2010 ; Sagar et al., 2016). Nous constatons ainsi que les discours se rejoignent et que le plaisir, qu'il soit sexuel ou lié à un autre aspect de l'expérience, peut expliquer pourquoi certaines personnes restent dans le milieu du travail du sexe.

Le troisième facteur mis en lumière suite à l'analyse des témoignages concerne la liberté et l'indépendance que permet ce type d'activité. La littérature expose également que la flexibilité de ce travail et la liberté de choix qu'il offre permettent une conciliation plus aisée du travail et des études (Lorée La Sierra, 2013 ; Sander & Hardy, 2015 ; Sagar et al., 2016). Quant aux sentiments d'indépendance et de pouvoir mentionnés par une étudiante, ils ont été énoncés par Sinacore et al. (2014) comme étant un bénéfice perçu par le maintien dans l'activité.

e) Attentes, réalité et risques

La littérature souligne que l'exercice du travail du sexe comporte des risques, tels que le risque d'être victime de violences ou de développer des maladies (Sinacore et al., 2014). Lors de notre récolte de données, nous avons été étonnés par le fait que peu de participant·e·s ont mentionné ces risques. En effet, seules deux personnes ont évoqué la violence comme une appréhension ressentie avant de commencer, mais ont témoigné ne pas en avoir vécu. Parmi les six récits recueillis, seule une étudiante a expliqué avoir été confrontée à une situation de violence verbale lors de son activité. Cette étudiante est également la seule à avoir exprimé son inquiétude concernant les risques de contracter une IST, ainsi que sur le manque de prévention et d'accompagnement mis en place pour les travailleur·euse·s du sexe.

McIntyre (2015) parle de la notion de secret comme étant liée à la crainte que l'activité dans le travail du sexe puisse affecter la vie personnelle et professionnelle. Leroy (2018) va jusqu'à mentionner que cette peur peut conduire à un isolement vis-à-vis de l'entourage. Ces conséquences ont été évoquées par nos participant·e·s, tant en termes d'appréhensions avant de s'engager que de risques potentiels liés à ces activités. Trois participantes ont souligné l'impact que ce type d'occupation peut avoir sur leur vie privée, l'une d'entre elles ayant même vécu cette répercussion puisqu'elle a été exclue de son école pour cette raison. Cela illustre parfaitement ce qu'Angela Jones (2021) exprime sur l'hostilité du milieu étudiant envers le travail du sexe et sur le maintien des stéréotypes le qualifiant d'immoral. Nous constatons ainsi que les peurs et risques associés à ces pratiques sont en réalité liés au regard péjoratif que la société porte sur celles-ci. En effet, la crainte que l'entourage personnel ou professionnel découvre cette activité est motivée par la peur du jugement et de l'association aux stéréotypes et aux stigmates que la société attribue aux travailleur·euse·s du sexe. Cela souligne, une fois de plus, l'importance de démystifier le travail du sexe afin de le débarrasser de sa connotation négative. De cette manière, les travailleur·euse·s du sexe pourraient exercer leur activité librement, sans être jugés, et sans que cela n'impacte les autres sphères de leur vie.

De plus, une étudiante rejoint les propos de Leroy (2018) en mentionnant le risque d'isolement et de solitude associé au travail du sexe. Cette même étudiante a également évoqué le risque que ces activités modifient le rapport au corps et à la sexualité, ce qui corrobore les observations de Sinacore et al. (2014) selon lesquelles ces activités peuvent influencer sur l'estime de soi. Ainsi, nos résultats semblent être en accord avec la littérature sur divers aspects.

Par ailleurs, nos résultats de recherche complètent les connaissances issues de la littérature précédemment étudiée. En effet, nous avons identifié, dans les témoignages, le risque de devenir dépendant de l'argent généré par le travail du sexe, ce qui n'a pas été relevé dans les recherches analysées dans l'introduction théorique. Cette dépendance financière est une conséquence significative à ne pas négliger car une fois un certain niveau de vie atteint, il peut être très compliqué d'y renoncer. Elle peut

dès lors contraindre les individus à persévérer dans le secteur ou à dépasser leurs propres limites, par avidité financière.

f) Perception d'avenir

En ce qui concerne les perspectives d'avenir, nous constatons une divergence d'opinions au sein de notre étude. En effet, certain·e·s envisagent d'arrêter une fois un certain niveau financier atteint et maintenu par une activité externe au travail du sexe, tandis que d'autres souhaitent continuer aussi longtemps que cela leur plait. Une participante n'est pas sûre de sa position sur ce sujet. Aucune corrélation n'est observée par rapport au type de service presté ou par rapport aux motivations à continuer. Par conséquent, ces perspectives d'avenir semblent être davantage influencées par les intérêts et les valeurs individuels.

g) Travail du sexe réel vs. virtuel

Pour clore cette discussion, nous souhaitons examiner la comparaison entre les divers profils de travailleur·euse·s du sexe, en analysant les similitudes ou les différences entre le travail du sexe dans le monde réel (prostitution, escorting, massage tantrique, etc.) et dans le monde virtuel (création de contenu sur les réseaux sociaux, *camming*, etc.).

La littérature, principalement centrée sur le travail du sexe dans le réel, met en avant l'importance d'étudier l'évolution des pratiques, notamment en explorant le monde virtuel et ses nouvelles formes de commerce du sexe. Dans l'ensemble, nous observons que la plupart des normes et des codes du travail du sexe, dans le réel, sont finalement similaires à ceux du travail du sexe virtuel. Ainsi, la majorité des résultats de recherches antérieures sur la prostitution étudiante, par exemple, semblent pouvoir s'appliquer au travail du sexe en ligne.

Cependant, des différences subsistent à certains niveaux. Tout d'abord, il y a une différence au niveau de l'identification au travail du sexe, comme nous l'avons déjà mentionné dans la première partie de cette discussion, où nous avons mis en avant le fait que les créatrices de contenu à caractère sexuel ont plus de difficultés à s'identifier en tant que travailleuses du sexe. Une autre différence que nous relevons avec nos résultats est que l'envie de reprendre confiance en soi comme facteur d'entrée semble être propre au travail du sexe virtuel. Cette différence pourrait s'expliquer par le fait que les créatrices de contenu réalisent souvent des photos ou des vidéos artistiques, dans lesquelles elles mettent en valeur leur corps en jouant avec la lumière, les angles, les accessoires, etc., et perçoivent ainsi leur propre reflet à travers ces contenus. De plus, l'achat de leur contenu permet de valoriser leur apparence, là où les travailleur·euse·s du sexe dans le monde réel sont parfois sélectionné·e·s pour leurs compétences, au-delà de leur physique.

Enfin, nous remarquons que la crainte et le risque que ces activités impactent leur future vie professionnelle ont été mentionnés uniquement par les créatrices de contenu. Une piste d'explication pourrait être que le contenu sur Internet est plus facilement accessible et diffusable à grande échelle et, par conséquent, plus difficile à contrôler. Ainsi, une activité en ligne peut plus aisément être découverte et laisser des traces, même après avoir quitté le secteur, et donc potentiellement interférer avec les autres sphères de la vie.

4.2. Forces et limites

Chaque étude, quelle que soit sa rigueur, présente à la fois des forces et des limites. Il est important de savoir les analyser et de les considérer afin de mesurer la valeur des résultats obtenus pour les appréhender dans leur contexte.

a) Forces

Cette étude présente divers points forts. Tout d'abord, la diversité des profils interrogés constitue un atout majeur de cette étude. En explorant à la fois des expériences dans le monde réel et dans le virtuel, sur différentes plateformes, cette recherche offre une perspective plus globale sur le travail du sexe et les pratiques associées. De plus, la présence d'un homme dans cette étude offre une perspective peu commune dans la recherche sur le sujet, ce qui élargit la diversité des points de vue et favorise une compréhension plus approfondie du fonctionnement et des enjeux du travail du sexe. Cette variété de témoignages offre une richesse d'informations qui renforce la pertinence des résultats obtenus, tout en contribuant à une meilleure représentativité de la diversité des pratiques du secteur.

Ensuite, étant donné le manque de recherches sur cette population souvent marginalisée et stigmatisée, cette étude offre une visibilité aux travailleur·euse·s du sexe et leur donne l'opportunité de partager leurs expériences et de s'exprimer. Elle contribue ainsi au développement des connaissances sur le sujet, en particulier en Belgique où la littérature sur le travail du sexe chez les étudiant·e·s est presque inexistante, et permet d'explorer ce phénomène peu étudié, sensibilisant ainsi davantage à une réalité qui est plus commune que nous ne pouvons l'imaginer.

Enfin, cette étude intervient à une époque où la technologie occupe une place de plus en plus importante dans nos vies, et ce, dès le plus jeune âge. Cette évolution a favorisé l'émergence du travail du sexe à travers de nouvelles plateformes dédiées à ces activités. Ainsi, notre recherche met en lumière ces nouvelles formes de pratiques et souligne la facilité d'accès à ces réseaux ainsi que les risques qui y sont associés. Cela démontre l'importance de développer des stratégies de prévention ciblées auprès des jeunes, afin de les sensibiliser aux dangers potentiels et d'assurer une utilisation sécurisée des réseaux sociaux.

b) Limites

Les limites de cette étude doivent également être mentionnées afin d'assurer une interprétation correcte des résultats obtenus. Nous reconnaissons que la taille de notre échantillon est limitée et ne reflète pas entièrement la diversité des expériences des étudiant·e·s travailleur·euse·s du sexe. Roberts et al. (2010) ont souligné la difficulté à contacter ces individus en raison de la nature souvent individuelle, occasionnelle et discrète de cette activité, ce qui en fait un sujet difficile à explorer. Pour cette recherche à petite échelle, nous avons rencontré ces difficultés relatives à l'échantillonnage, ce qui a mené à avancer avec un échantillon relativement restreint. Les personnes qui ont participé à notre étude ont principalement partagé des expériences positives, ce qui contraste avec les conclusions de certaines études précédentes exprimant que le travail du sexe est souvent motivé par des besoins financiers impératifs. Or, parmi les six personnes ayant participé à notre recherche, une seule a mentionné l'urgence financière comme motivation pour se lancer dans le secteur. Nous sommes dès lors conscients que notre échantillon ne représente pas l'ensemble de la diversité des réalités vécues par les étudiant·e·s qui pratiquent le travail du sexe. Il existe certainement une proportion significative d'individus pour qui cette expérience n'est ni spontanée ni positive, mais plutôt motivée par des besoins économiques urgents, dès lors dépourvue de toute notion de plaisir ou de liberté de choix. Ainsi, la sous-représentation de ce type de profil dans notre échantillon constitue un possible biais dans notre étude et peut impacter la généralisation des résultats obtenus.

Il convient également de considérer les biais méthodologiques qui pourraient influencer les résultats, notamment en ce qui concerne la collecte des données. Ces biais peuvent être relatifs aussi bien aux chercheurs qu'aux répondant·e·s. Par exemple, toutes les questions du guide d'entretien n'ont pas systématiquement été posées, et lorsqu'elles l'ont été, elles l'ont parfois été de manière différente ou dans un ordre variable, ce qui peut entraîner des variations dans les données recueillies. De plus, il est possible qu'un biais de désirabilité sociale ait influencé les réponses des participant·e·s, ces dernier·e·s pouvant inconsciemment avoir tendance à ne partager que les aspects positifs de leur expérience afin de paraître plus socialement acceptables.

5. CONCLUSION ET IMPLICATIONS FUTURES

Cette étude s'est penchée sur les trajectoires de vie des étudiant·e·s francophones exerçant le travail du sexe en Belgique, à travers une approche qualitative. Les récits obtenus ont permis d'explorer une variété d'expériences et de pratiques, d'interroger les facteurs qui influencent l'entrée dans ce secteur et son maintien, et d'élargir la conception traditionnelle du travail du sexe en approfondissant les nouvelles formes de pratiques liées aux nouvelles technologies.

Les données recueillies à travers des entretiens semi-directifs ont majoritairement convergé avec les connaissances existantes dans la littérature, fournissant ainsi des données spécifiques à la Belgique. Cependant, certains éléments ont émergé de manière significative. Nos résultats ont mis en lumière l'impact de la relation aux nouvelles technologies sur la conceptualisation et l'identification du travail du sexe. Alors que ces technologies facilitent l'accès au secteur et l'organisation des activités, elles peuvent également altérer la perception de ce travail chez certain·e·s étudiant·e·s qui le pratiquent en ligne. Ces personnes peuvent ne pas se reconnaître dans la définition du travail du sexe, ce qui souligne la nécessité de poursuivre l'exploration de ce phénomène en évolution constante. En outre, il est nécessaire de développer des programmes de prévention adaptés aux pratiques virtuelles, car les individus qui ne s'identifient pas comme travailleur·euse·s du sexe peuvent ne pas être conscients des risques associés à leurs activités en ligne.

Ensuite, nos résultats, en accord avec la littérature, ont mis en évidence le rôle prépondérant des facteurs financiers dans la motivation des étudiant·e·s à s'engager et à persévérer dans le travail du sexe. Parallèlement, des éléments tels que la confiance en soi, la flexibilité et le plaisir sont également apparus comme des motivations liées à cette activité. Bien que la majorité de nos participant·e·s n'aient pas été en situation de détresse financière, nous sommes conscients que pour d'autres étudiant·e·s, l'entrée dans le travail du sexe est motivée par des besoins primaires essentiels. Cette réalité souligne l'urgence de sensibiliser davantage la société à ce phénomène et de mettre en place des aides sociales et financières adaptées pour soutenir les étudiant·e·s dans le besoin. Nous espérons que cette étude pourra contribuer à mettre en valeur cette démarche et à promouvoir une meilleure visibilité de cette réalité souvent méconnue.

De plus, nos observations ont mis en lumière un lien entre les perceptions et les risques associés au travail du sexe et les préjugés de la société à son égard. Cela souligne la nécessité de déstigmatiser et de normaliser ces pratiques afin de permettre aux personnes qui les exercent de le faire en toute liberté, sans crainte du jugement et des conséquences qui y sont liées. En effet, un environnement dépourvu de stigmatisation permettrait une reconnaissance des droits et un accompagnement approprié des travailleur·euse·s du sexe, favorisant une société plus inclusive et respectueuse des choix individuels.

Cependant, cette étude comporte des limites, notamment en ce qui concerne la taille restreinte de notre échantillon, ce qui rend difficile l'application généralisée des résultats à l'ensemble de la population étudiante pratiquant le travail du sexe. Cette contrainte souligne une nouvelle fois l'importance de poursuivre les recherches dans ce domaine afin d'approfondir notre compréhension en élargissant l'étude à une population plus diversifiée. En explorant divers profils représentant des expériences tant positives que négatives, nous pourrions mieux appréhender la complexité de ce phénomène et mettre en avant une part plus large des réalités vécues.

Pour conclure, cette recherche offre un éclairage précieux sur les parcours et les défis des étudiant·e·s pratiquant le travail du sexe en Belgique, et souligne la nécessité de continuer à œuvrer pour une meilleure compréhension et une reconnaissance de cette réalité complexe dans notre société contemporaine.

BIBLIOGRAPHIE

Littérature scientifique

- André, S., Damhuis, L. & Maisin, C. (2022). La Belgique décriminalise le travail du sexe. *La Revue Nouvelle*, 5, 2-3. <https://doi.org/10.3917/rn.223.0002>
- Angeletti, T., Galonnier, J., & Him-Aquilli, M. (2022). Nommer le travail du sexe. Entretien avec Siana, Marie et Lev, de l'association PDA. *Tracés*, 43, 203-221. <https://doi.org/10.4000/traces.14516>
- Aubin-Auger, I., Mercier, A., Baumann, L., Lehr-Drylewicz, A. M., Imbert, P., & Letrilliart, L. (2008). Introduction à la recherche qualitative. *Exercer*, 84(19), 142-5.
- Benquet, M., & Trachman, M. (2009). Actualité des échanges économique-sexuels. *Genre, sexualité et société*, 2. <https://doi.org/10.4000/gss.1234>
- Bernstein, E. (2009). Travail sexuel pour classes moyennes. *Genre, sexualité et société*, 2.
- Bott, E. (2006). Pole position: Migrant British women producing “selves” through lap dancing work. *Feminist Review*, 83(1), 23–41.
- Combessie, J-C. (2007). *La méthode en sociologie*. La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.combe.2007.01>
- Combessie, P., & Mayer, S. (2013). Une nouvelle économie des relations sexuelles ? : *Ethnologie française*, 43(3), 381-389. <https://doi.org/10.3917/ethn.133.0381>
- Dequiré, A.-F. (2011). Les étudiants et la prostitution : Entre fantasmes et réalité. *Pensée plurielle*, 27(2), 141-150. <https://doi.org/10.3917/pp.027.0141>
- Deschamps, C. (2020). Les « échanges économique-sexuels » à l'épreuve des plateformes et foules numériques: *Revue Française de Socio-Économie*, 25(2), 145-153. <https://doi.org/10.3917/rfse.025.0145>
- Fishbein, M., & Ajzen, I. (2010). Predicting and changing behavior: The reasoned action approach. *Psychology Press*.
- Global Network of Sex Work Projects (2017). Guide futé pour les prestataires de services : Le travail du sexe et les technologies de l'information et de la communication (TIC). *Guide futé pour les prestataires de services*.
- Haeger, H., & Deil-Amen, R. (2010). Female college students working in the sex industry: A hidden population. *NASPA Journal About Women in Higher Education*, 3(1), 4–27.
- Handman, M.-É. (2017). L'œuvre de Paola Tabet ou l'art de renverser le sens commun: *Cahiers du Genre*, 63(2), 187-203. <https://doi.org/10.3917/cdge.063.0187>
- Jenkins, S. (2006). Students and the sex industry: Is financial hardship turning students into sex workers? Unpublished diss., Keele University.
- Kacprzak, A. (2016). Travailleur(euse) du sexe : De l'oscillation pragmatique d'un euphémisme: *La linguistique*, 52(2), 257-270. <https://doi.org/10.3917/ling.522.0257>

- Kohn, L. & Christiaens, W. (2014). Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé : apports et croyances. *Reflets et perspectives de la vie économique*, LIII, 67-82. <https://doi.org/10.3917/rpve.534.0067>
- Leigh, C. (2004). Unrepentant whore: The collected work of Scarlet Harlot. Last Gasp.
- Long, S. L., Smith, N. G., & Smith, N. G. (2012). College women's attitudes toward sex workers. *Sex Roles*, 66(1-2), 1-2.
- Lorée La Sierra, M. (2013). La prostitution étudiante à l'heure des nouvelles technologies de communication, Paris, Max Milo, 2008, 188 p., annexes, bibliographie, Eva Clouet. *Diplômées*, 127-128.
- Maes, R. (2017). L'impalpable sugar baby. *La Revue Nouvelle*, 8, 2-6. <https://doi.org/10.3917/rn.178.0002>
- Masvawure, T. (2010). "I just need to be flashy on campus:" Female students and transactional sex at a university in Zimbabwe. *Culture, Health & Sexuality*, 12(8), 857-870
- Roberts, R., Bergström, S. and La Rooy, D. (2007). UK students and sex work: current knowledge and research issues. *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 17(2), 141-146. <https://doi.org/10.1002/casp.908>
- Roberts, R., Sanders, T., Myers, E., & Smith, D. (2010). Participation in sex work: Students' views. *Sex Education*, 10(2), 145-156. <https://doi.org/10.1080/14681811003666507>
- Sagar, T., Jones, D., Symons, K., Bowring, J., & Roberts, R. (2015). Student participation in the sex industry: Higher education responses and staff experiences and perceptions. *Journal of Higher Education Policy and Management*, 37(4), 400-412.
- Sagar, T., Jones, D., Symons, K., Tyrie, J., & Roberts, R. (2016). Student involvement in the UK sex industry: Motivations and experiences. *The British Journal of Sociology*, 67(4), 697-718.
- Salin, F. (2014). Les échanges économique-sexuels: *Regards croisés sur l'économie*, 15(2), 302-305. <https://doi.org/10.3917/rce.015.0302>
- Sanders, T., & Hardy, K. (2015). Students selling sex: Marketisation, higher education and consumption. *British Journal of Sociology of Education*, 36(5), 747-765. <https://doi.org/10.1080/01425692.2013.854596>
- Stewart, T.J. (2022). *Sex Work on Campus* (1st ed.) Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781003194101>
- Stewart, T. J., & Scanlon D. J. (2021). Sex work on campus: A content analysis of U.S. higher education sex work policies [Paper presentation]. Annual Meeting of the Association for the Study of Higher Education, San Juan, Puerto Rico.
- Sinacore, A. L., Jaghori, B., & Rezazadeh, S. M. (2014). Female University Students Working in the Sex Trade: A Narrative Analysis. Les étudiantes à l'université travaillant dans l'industrie du sexe : Une analyse narrative. *Revue canadienne de counseling et de psychothérapie*, 48(4), 40-56.
- Trachman, M. (2009). La banalité de l'échange. Entretien avec Paola Tabet. *Genre, sexualité et société*, 2. <https://doi.org/10.4000/gss.1227>
- Weitzer, R. J. (2010). *Sex for sale: Prostitution, pornography, and the sex industry* (2nd ed.). Routledge.

Sites Internet

- ASBL Alias et D'Aubreby, S. (2021). *Prostitution étudiante, chemsex dans le cadre d'une prestation sexuelle tarifée et crise sanitaire*. Education santé. Consulté le 5 novembre 2023 sur <https://educationsante.be/prostitution-etudiante-chemsex-dans-le-cadre-dune-prestation-sexuelle-tarifee-et-crise-sanitaire/>
- Infor Jeunes. (2022). *Précarité étudiante : Des dizaines de milliers de jeunes Belges touchés*. Inforjeunes. Consulté le 5 novembre 2023 sur <https://inforjeunes.be/precarite-etudiante-en-belgique/>
- Jones, A. (2021). *It's time for universities and colleges to acknowledge and support student sex workers*. Medium. Consulté le 31 octobre 2023 sur <https://drjonessoc.medium.com/its-time-for-universities-and-colleges-to-acknowledge-and-support-student-sex-workers-a0934032b6de>
- Maes, R (2024). *La prostitution étudiante en Belgique francophone. Tendances Première : Le Dossier*. RTBF Auvio. Consulté le 6 mai 2024 sur <https://auvio.rtbf.be/media/tendances-premiere-tendances-premiere-le-dossier-3163025>

Articles de journal (en ligne)

- Belga. (2018). Chaque année, plus de 6000 étudiantes se prostituent. *La Libre*. <https://www.lalibre.be/belgique/2018/01/23/chaque-annee-plus-de-6000-etudiantes-se-prostituent-UDIO3MI6KBBBDZJTEUPETLIOMEE/>
- Breshears, T. (2017). Stigma against sex workers must end. *The Root*. <https://www.theroot.com/stigma-against-sex-workers-must-end-1821475064>
- Duval Smith, A. (2006). 40,000 French Students Join Sex Trade to Fund Degrees. *The Independent*. <https://www.independent.co.uk/news/world/europe/thousands-of-students-join-sex-trade-to-fund-degrees-422287.html>
- Flament, J. (2022). Des étudiants de n'importe quel établissement supérieur peuvent tomber dans la prostitution. *La Libre*. <https://www.lalibre.be/belgique/societe/2022/10/19/des-etudiants-de-nimporte-quel-etablissement-superieur-peuvent-tomber-dans-la-prostitution-TTE53O3VGZF7ZBELCH5YPUOVOE/>
- McIntyre, N. (2015). What it's like to pay your way through college with sex work. *Vice*. <https://www.vice.com/en/article/7b75jd/this-is-what-its-like-to-pay-your-way-through-uni-with-sex-work>

Mémoire universitaire

- Leroy, C. (2018). *La prostitution étudiante - De la scène aux coulisses*. Faculté de philosophie, arts et lettres, [Mémoire de master, Université catholique de Louvain]. <http://hdl.handle.net/2078.1/thesis:16345>

ANNEXES

Annexe 1 – Guide d'entretien

P R É S E N T A T I O N	<ul style="list-style-type: none">• Peux-tu te présenter en quelques mots ? Quel âge as-tu ? D'où viens-tu ? As-tu des frères et sœurs ? As-tu grandi auprès de ta famille ? Que font tes parents ? Es-tu en couple ? Vis-tu avec quelqu'un ?
E X P É R I E N C E	<ul style="list-style-type: none">• Comment définis-tu le métier de travailleuse du sexe ?• T'identifies-tu comme TDS ? Comment veux-tu qu'on en parle ? Avec quels termes ?• Depuis quand/combien de temps exerces-tu ?• Quel(s) type(s) de service exerces-tu ? (Nouvelles technologies ?)• Comment vis-tu l'expérience ?• Parle-moi de tes études.• Comment organises-tu cette « double vie » ? Comment gères-tu l'identité de TDS et celle d'étudiant·e ?• Qu'est-ce qui est le plus compliqué dans le fait d'être TDS et étudiant·e en même temps ?• Est-ce une activité cachée ? Auprès de tes amis ? De ta famille ?• Que penses-tu que les gens ont comme regard sur l'activité ?• Connais-tu d'autres personnes dans le secteur ?• Es-tu en contact avec un groupe de pairs ? Avec une organisation professionnelle ?

FACTEURS ENTRÉE	<ul style="list-style-type: none"> • Comment t'es-tu lancé-e dans les activités ? (Rapport avec les nouvelles technologies ?) • Comment as-tu trouvé les moyens de te lancer ? Seul-e ? Famille ? Ami-e-s ? • Dans quelles circonstances as-tu commencé à penser au TDS ? Pourquoi as-tu commencé à y penser ? • Combien de temps y as-tu pensé avant de commencer ? • Quand et comment la décision a-t-elle été prise ? • Pour quelles raisons as-tu commencé le TDS ? <p style="margin-left: 40px;">Y a-t-il un lien entre l'entrée dans le secteur et tes études ?</p> <p style="margin-left: 40px;">(Si raisons économiques) Dans quelle situation économique te situais-tu au moment de commencer ces activités ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avais-tu une image de certains avantages que tu pouvais retirer de cette activité avant de commencer ?
FACTEURS MAINTIEN	<ul style="list-style-type: none"> • Aujourd'hui, pour quelles raisons pratiques-tu cette activité ? • Que peux-tu me dire sur le rapport entre les représentations que tu avais du TDS et la réalité ?
AVENIR	<ul style="list-style-type: none"> • Comment te projettes-tu dans quelques années ? • Te vois-tu continuer ces activités ? Ou penses-tu évoluer d'une autre manière ?

Annexe 2 – Messages de recrutement



**Enquête TFE - Travail du sexe - Échange économique-
sexuel - Étudiant-e**
Catégorie : Divers

Auteur : **BREUWER Florence**
Publié le : 25/03/2024

Bonjour à toutes et à tous,

Dans le cadre de mon travail de fin d'études de master en criminologie, je suis à la recherche **d'étudiant-e-s du cycle supérieur ayant recours à des pratiques du secteur du travail du sexe** qui accepteraient de répondre à quelques questions. Mon travail a pour but de retracer les facteurs d'entrée et de maintien dans le secteur du travail du sexe et de décrire les différents types de pratiques qui y sont associées. L'objectif est de sortir cette pratique de l'inconnu pour donner une visibilité aux étudiant-e-s concerné-e-s, et d'élargir la vision du travail du sexe traditionnel afin de le détacher des stéréotypes associés.

Je suis donc à la recherche d'étudiant-e-s exerçant des activités se rapportant au secteur : prostitution, prestations érotiques, publications sur MYM ou ONLYFANS, sugardating, pratiques d'escorting, vente de contenu sexuel, ou toute autre pratique se référant à la création de désir sexuel.

ANONYMAT GARANTI.

Si vous souhaitez participer à cette recherche ou avoir plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter par mail eline.bonhomme@student.uliege.be Cela m'aiderait beaucoup et ensemble nous pourrions peut-être faire avancer les choses pour celles et ceux qui en ont besoin !

Merci !

Eline Bonhomme

[TRAVAIL DU SEXE - ÉCHANGE ÉCONOMICO-SEXUEL – ÉTUDIANT-E]

Bonjour à toutes et à tous,

Dans le cadre de mon travail de fin d'études de master en criminologie, je suis à la recherche d'étudiant-e-s du cycle supérieur ayant recours à des pratiques du secteur du travail du sexe qui accepteraient de répondre à quelques questions. Mon travail a pour but de retracer les facteurs d'entrée et de maintien dans le secteur du travail du sexe et de décrire les différents types de pratiques qui y sont associées. L'objectif est de sortir cette pratique de l'inconnu pour donner une visibilité aux étudiant-e-s concerné-e-s, et d'élargir la vision du travail du sexe traditionnel afin de le détacher des stéréotypes associés.

Je suis donc à la recherche d'étudiant-e-s exerçant des activités se rapportant au secteur : prostitution, prestations érotiques, publications sur MYM ou ONLYFANS, sugardating, pratiques d'escorting, vente de contenu sexuel, ou toute autre pratique se référant à la création de désir sexuel.

ANONYMAT GARANTI.

Si vous souhaitez participer à cette recherche ou avoir plus d'informations, n'hésitez pas à m'envoyer un message en privé ou à me contacter par mail eline.bonhomme@student.uliege.be Cela m'aiderait beaucoup et ensemble nous pourrions peut-être faire avancer les choses pour celles et ceux qui en ont besoin !

N'hésitez pas à partager PARTOUT !

Merci ! 😊

Travail de fin d’études concernant le travail du sexe chez les étudiant·e·s du supérieur

Ce formulaire d’information et de consentement RGPD présente une description de l’étude et des traitements de données à caractère personnel qui y sont associés.

Nous vous demandons de lire attentivement ce document. Si vous êtes d’accord de prendre part à cette étude, vous devrez signer ce document. Une copie datée de ce document vous sera remise. Après avoir donné votre consentement à participer, vous resterez libre de vous retirer de cette étude à tout moment, sans qu’aucune justification ne soit nécessaire.

Si vous avez d’autres questions ou préoccupations concernant le projet ou vos données à caractère personnel, ou si vous souhaitez retirer votre participation, vous êtes libre de contacter le ou les responsables du projet de recherche à tout moment au moyen des coordonnées figurant ci-dessous.

Responsable(s) du projet de recherche

Le promoteur de ce travail de fin d’étude est : **ANDRE Sophie – sophie.andre@uliege.be**

L’étudiant réalisant ce travail de fin d’étude est : **BONHOMME Eline – eline.bonhomme@student.uliege.be**

Description de l’étude

Cette étude a pour but de retracer les facteurs d’entrée et de maintien dans le secteur du travail du sexe pour un·e étudiant·e du supérieur, et de décrire les différents types de pratiques incluses dans ce secteur. L’objectif est de sortir cette pratique de l’inconnu pour donner une visibilité aux étudiant·e·s concerné·e·s, et d’élargir la vision du travail du sexe traditionnel afin de le sortir des stéréotypes associés. Cette étude sera menée, sauf prolongation, jusqu’à la fin de l’année académique 2023-2024.

Protection des données à caractère personnel

Le ou les responsables du projet prendront toutes les mesures nécessaires pour protéger la confidentialité et la sécurité de vos données à caractère personnel, conformément au *Règlement général sur la protection des données* (RGPD – UE 2016/679) et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l’égard des traitements de données à caractère personnel.

1. Qui est le responsable du traitement ?

Le Responsable du Traitement est l’Université de Liège, dont le siège est établi Place du 20-Août, 7, B-4000 Liège, Belgique.

2. Quelles seront les données collectées ?

Les données récoltées sont des données qualitatives issues d’entretiens que vous aurez avec l’étudiante réalisant ce travail de fin d’études. Il s’agira du contenu de vos discussions autour du sujet, répondant aux diverses questions utiles à la réalisation du travail.

À quelle(s) fin(s) ces données seront-elles récoltées ?

Les données à caractère personnel récoltées dans le cadre de cette étude serviront à la réalisation du travail de fin d'études présenté ci-dessus. Elles pourraient, éventuellement, aussi servir à la publication de ce travail de fin d'études ou d'articles issus de cette recherche, à la présentation de conférences ou de cours en lien avec cette recherche, et à la réalisation de toute activité permettant la diffusion des résultats scientifiques de cette recherche. Votre anonymat sera garanti dans les résultats et lors de toute activité de diffusion de ceux-ci.

3. *Combien de temps et par qui ces données seront-elles conservées ?*

Les données à caractère personnel récoltées seront conservées jusqu'à la réalisation et la validation par le jury du travail de fin d'études présenté ci-dessus. Le cas échéant, la conservation de ces données pourrait être allongée de quelques mois afin de permettre les autres finalités exposées au point 3.

Ces données seront exclusivement conservées par l'étudiant réalisant ce travail de fin d'études, sous la direction de son promoteur.

4. *Comment les données seront-elles collectées et protégées durant l'étude ?*

- Étape 1 : récolte des données lors d'entretiens individuels. Les données de contact et les réponses aux questions sont placées dans deux fichiers distincts. Les réponses peuvent être reliées aux données de contact via un code. Conservation des fichiers uniquement sur le serveur sécurisé de l'ULiège.
- Étape 2 : traitement des réponses : comme les données de contact ne sont plus nécessaires, suppression du fichier contenant ces données de contact. Les réponses deviennent donc purement anonymes.
- Étape 3 : retranscription des entretiens et rédaction du TFE au moyen des réponses désormais anonymes.

5. *Ces données seront-elles rendues anonymes ou pseudo-anonymes ?*

L'entièreté des données seront pseudonymisées de manière à ce qu'aucune personne ne puisse identifier les identités liées au contenu retranscrit.

6. *Qui pourra consulter et utiliser ces données ?*

Seuls l'étudiant réalisant le travail de fin d'étude présenté plus haut, son promoteur et éventuellement les membres du jury de mémoire (pour validation de la démarche scientifique) auront accès à ces données à caractère personnel.

7. *Ces données seront-elles transférées hors de l'Université ?*

Non, ces données ne feront l'objet d'aucun transfert ni traitement auprès de tiers.

8. *Sur quelle base légale ces données seront-elles récoltées et traitées ?*

La collecte et l'utilisation de vos données à caractère personnel se fondent sur la mission d'intérêt public de l'Université (RGPD, Art. 6.1.e) et, pour les données particulières, sur la nécessité de traiter ces données à des fins de recherche scientifique (RGPD, Art. 9.2.j).

9. *Quels sont les droits dont dispose la personne dont les données sont utilisées ?*

Comme le prévoit le RGPD (Art. 15 à 23), chaque personne concernée par le traitement de données peut, en justifiant de son identité, exercer une série de droits :

obtenir, sans frais, une copie des données à caractère personnel la concernant faisant l'objet d'un traitement dans le cadre de la présente étude et, le cas échéant, toute information disponible sur leur finalité, leur origine et leur destination ;

obtenir, sans frais, la rectification de toute donnée à caractère personnel inexacte la concernant ainsi que d'obtenir que les données incomplètes soient complétées ;

obtenir, sous réserve des conditions prévues par la réglementation et sans frais, l'effacement de données à caractère personnel la concernant ;

obtenir, sous réserve des conditions prévues par la réglementation et sans frais, la limitation du traitement de données à caractère personnel la concernant ;

s'opposer, sous réserve des conditions prévues par la réglementation et sans frais, pour des raisons tenant à sa situation particulière, au traitement des données à caractère personnel la concernant ;

introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données.
(<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, contact@apd-gba.be).

10. Comment exercer ces droits ?

Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au Délégué à la protection des données de l'Université, soit par courrier électronique (dpo@uliege.be), soit par lettre datée et signée à l'adresse suivante :

Université de Liège
M. le Délégué à la protection des données,
Bât. B9 Cellule "GDPR",
Quartier Village 3,
Boulevard de Colonster 2,
4000 Liège, Belgique.

Coûts, rémunération et dédommagements

Aucuns frais directs liés à votre participation à l'étude ne peuvent vous être imputés. De même, aucune rémunération ou compensation financière, sous quelque forme que ce soit, ne vous sera octroyée en échange de votre participation à cette étude.

Retrait du consentement à participer à l'étude

Si vous souhaitez mettre un terme à votre participation à ce projet de recherche, veuillez en informer l'étudiant réalisant ce travail de fin d'études et/ou son Promoteur, dont les noms figurent sur la première page de ce document. Ce retrait peut se faire à tout moment, sans qu'une justification ne doive être fournie. Sachez néanmoins que les traitements déjà réalisés sur la base de vos données personnelles ne seront pas remis en cause. Par ailleurs, les données déjà collectées ne seront pas effacées si cette suppression rendait impossible ou entravait sérieusement la réalisation du projet de recherche. Vous en seriez alors averti.

Questions sur le projet de recherche

Toutes les questions relatives à cette recherche peuvent être adressées à l'étudiant réalisant le travail de fin d'études, dont les coordonnées sont reprises ci-dessus.

Je déclare avoir lu et compris les 4 pages de ce présent formulaire et j'en ai reçu un exemplaire signé par les personnes responsables du projet. Je comprends la nature et le motif de ma participation au projet et j'ai eu l'occasion de poser des questions auxquelles j'ai reçu une réponse satisfaisante. Par la présente, j'accepte librement de participer au projet.

Nom et prénom :

Date :

Signature :

Nous déclarons être responsables du déroulement du présent projet de recherche. Nous nous engageons à respecter les obligations énoncées dans ce document et également à vous informer de tout élément qui serait susceptible de modifier la nature de votre consentement.

Nom et prénom du Promoteur : ANDRÉ Sophie

Date :

Signature :

Nom et prénom de l'étudiant réalisant le travail de fin d'étude : BONHOMME Eline

Date :

Signature :